

CASSE-RÔLES

N° 27 ■ février-avril 2024



Femmes et ruralité
le dossier

Journal féministe et libertaire à prix libre

Depuis le 7 octobre les journaux télévisés nous donnent une image pour le moins partisane d'une guerre meurtrière au Proche-Orient. L'ancien président de Médecins sans frontières, Rony Brauman, dénonçait, le 13 novembre sur France Info, « le déséquilibre majeur dans la couverture du conflit ». Les médias, avec « l'ignorance » tranquille de ce qui se passe du côté palestinien, nous disent à quelle famille nous devons appartenir : « tous Israéliens ». En réaction à ce déni de justice fait à un peuple qui souffre depuis soixante-seize ans (et même depuis plus longtemps, car la colonisation sioniste s'est implantée fortement dès la fin de la Première Guerre mondiale), nous consacrons plusieurs pages de ce numéro à ce sujet, et avec d'autant plus de conviction que, selon un rapport de l'ONU publié en novembre, les femmes et les filles palestiniennes sont et seront les premières victimes du massacre en cours.

Ce refus de voir l'autre s'exprime aussi avec violence dans les différents textes de la nouvelle loi sur l'immigration. Les outrances et les propos stigmatisants à l'égard des personnes étrangères ou migrantes ne sont là que pour justifier une approche sécuritaire, électoraliste et répressive du problème.

En dépit de cette actualité désespérante qui nous révolte, nous continuons notre périple dans les lieux où les femmes, souvent invisibles, vivent, travaillent, créent et se révoltent contre les injustices qui leur sont faites. Dans ce numéro, nous nous intéressons aux femmes rurales invisibilisées, mais aussi créatrices de mouvements féministes joyeux, bousculant le modèle viriliste.

« Femmes rurales, nous ne laisserons pas la campagne aux hommes ! »

Association

Les Amies et Amis de Casse-rôles

Siège social : c° Annie Nicolai,
54, avenue de la Révolution,
87000 Limoges

Ont participé à ce numéro : André,
Annie, Christine, Colette, Danielle,
Élisabeth, Fabienne, Glup, Grégory, Jean,
Laurence, Marie-Hélène, Maud,
Michèle G., Michèle M., Mireille, Pierre,
Sandrine, Solange, Stéphane L.,
Stéphane O., Véronique

Couverture : Ferme de La Tournerie,
Coussac-Bonneval (87)

Maquette, mise en page, correction :
Jean-Marc B., Solange

Les informations contenues dans ce
numéro ont été arrêtées fin décembre.

Abonnements et contacts : p. 51

Imprimerie : Espace Copie Plan,
Guéret (23)

ISSN 2646-6961

En ligne ISSN 2804-3995

Les articles n'engagent que leurs auteurs
et autrices

CASSE-RÔLES



CONTRIBUTIONS...

Vous souhaitez nous adresser
un article, des commentaires,
positifs ou pas,
pour le prochain numéro
de *Casse-rôles*
(n° 28, sortie 1^{er} mai 2024) :

vos propositions devront
nous parvenir pour le
20 mars !

PALESTINE-ISRAËL : REVENIR À L'HISTOIRE

Le poète palestinien Mourid al-Barghouti a écrit que si l'on veut déposséder un peuple, la façon la plus simple de le faire est de raconter son histoire en commençant par « deuxièmement » : « Commencez l'histoire par les flèches des Amérindiens, et non par l'arrivée des Britanniques, et vous aurez une histoire totalement différente... »

DE MÊME, on peut commencer l'histoire du conflit Israël- Palestine par « Le monde a atteint un sommet d'horreur le 7 octobre... les terroristes du Hamas ont fait basculer Israël dans l'effroi en massacrant femmes, enfants, vieillards... 1 400 personnes ont été assassinées, 240 autres prises en otages, parce que juives » (*Le Point*). Ce n'est même pas là « deuxièmement », mais le quatrième, cinquième, xième... ment !

Mais, si l'on veut comprendre, on peut aussi, on doit commencer par le « premièrement » : la fin du XIX^e siècle, les persécutions des Juifs en Europe et Russie et le sionisme, qui donneront naissance à l'État d'Israël et, pour finir, l'extermination des Juifs par le régime nazi et les États qui ont collaboré avec lui.

Revenons donc à l'Histoire, celle des faits, des dates, des paroles dites ou écrites et conservées, des accords officiels ou secrets, etc.

Au XIX^e siècle, en Europe, en Russie, les exactions se multiplient contre les communautés juives. La Palestine, où vivent Palestiniens, musulmans, chrétiens et juifs (5 % de la population), appartient alors à l'Empire ottoman. Les premiers colons sionistes européens (« sionistes spirituels », qui n'ont pas pour but de créer un État, mais de vivre « sur la terre d'Israël ») s'installent dès 1882.

Théodore Herzl, journaliste juif austro-hongrois, parfaitement intégré, est à Paris lors de l'affaire Dreyfus (1894). Il en tire une conclusion : l'antisémitisme est inévitable. Il faut aux Juifs un lieu où vivre en paix qui serait « l'État des Juifs », titre de son ouvrage paru en 1896 (*der Judenstaat*). Il réunit un premier congrès en 1897, à Bâle, où 200 participants fondent le sionisme en tant que mouvement politique et natio-

naliste, dont l'objectif est « la création en Palestine pour le peuple juif d'un Foyer garanti par le droit public ».

L'idée est lancée, elle mettra cinquante ans à se réaliser. Et pour se concrétiser, elle aura le soutien des puissances colonisatrices de l'époque, Grande-Bretagne et France, puis celui des États-Unis quand les deux premières auront perdu leur leadership mondial au profit de ces derniers.

En 1901, le 5^e Congrès sioniste met en place le Fonds national juif (qui reçoit les dons faits par de riches bourgeois juifs bien intégrés dans les pays anglo-saxons surtout), un fonds destiné à l'achat de terres en Palestine, terres à coloniser par des émigrés, et qui deviennent propriété inaliénable du peuple juif. Les terres, achetées à des gros propriétaires absents, sont vidées des fermiers et métayers palestiniens et concédées à des émigrants européens juifs. En 1909, des colons créent une ville nouvelle 100 % juive à côté de Jaffa où ils vivaient avant : Tel Aviv.

La guerre de 1914-1918 voit la fin de l'Empire ottoman (qui a pris le parti de l'Allemagne durant la guerre) et son partage en zones sous la domination de la France et de la Grande-Bretagne. Deux moments importants pendant la guerre : les accords secrets Sykes (G.-B.)-Picot (France) de mai 1916, qui prévoient le partage du riche gâteau moyen-oriental après dépeçage de l'Empire turc. Et la « déclaration Balfour » en 1917 : Lord Balfour, secrétaire au Foreign Office, dans une lettre à Lord Rothschild, assure au Congrès juif mondial, que « le gouvernement de sa majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif... ».

Remarque : Arthur Balfour, sioniste chrétien convaincu et antisémite, préférerait que les Juifs européens maltraités émigrent au loin plutôt que de s'installer en Grande-Bretagne (en 1925, il fut à l'origine d'une loi pour freiner l'immigration juive dans son pays). Il ne sera pas le seul dans ce cas... jusqu'à nos jours, avec le soutien sans faille à Israël de nombreux mouvements évangéliques nord et sud américains.

À la conférence de San Remo en 1920, le Moyen-Orient est divisé en deux zones : l'une, Syrie, Liban, sous mandat français ; l'autre, l'Irak, la Transjordanie, sous celui de la Grande-Bretagne. Ces « mandats » sont censés conduire ces diverses régions à l'autodétermination et donc à des États « indépendants ».





La Palestine passe alors sous mandat britannique et la Société des Nations (SDN) inclut dans ce mandat la déclaration Balfour. Pour contribuer à son application, est créée, au sein de l'organisation sioniste, une Agence juive. Très vite, l'Agence juive organise un État dans l'État avec, en 1920, la création du syndicat la Histadrout, auquel seuls les travailleurs juifs peuvent adhérer. En même temps, la Haganah (milice armée) est créée dans le but de défendre les communautés juives des attaques arabes antisionistes; cette armée officieuse va grandir à partir de 1930 sous le commandement de Ben Gourion (ex-David Grün, émigré polonais, il sera Premier ministre de l'État d'Israël pendant de nombreuses années).

Les émigrants arrivent plus nombreux. Jabotinsky fonde, en 1925, le « mouvement révisionniste » qui prône la force pour obtenir un État. Des groupes paramilitaires se créent, armés, entraînés (Irgoun, Léhi, etc.), qui vont tantôt attaquer la population palestinienne, qui résiste, tantôt les soldats britanniques, car le but est de leur faire quitter le pays. Les révoltes palestiniennes sont nombreuses, la première a lieu en 1929, violente, avec plus d'une centaine de morts des deux côtés.

Durant ces années 1920-1930, les colonies agricoles se multiplient, soit privées, soit collectives (les fameux kibboutz). Le mouvement sioniste met en place une administration parallèle à celle des Britanniques et aux institutions palestiniennes existantes : écoles, hôpitaux, université, journaux et radio, etc.

Tous les alliés sont bons pour le mouvement sioniste, même les pires : l'Organisation sioniste mondiale conclut un accord avec le gouvernement nazi, « le Ha'avara », qui autorise l'émigration des juifs riches vers la Palestine (plus de 16 000 émigreront entre 1933 et 1939) contre l'importation de produits allemands à destination des communautés

juives de Palestine¹. De 1936 à 1939, toute la Palestine se soulève contre cet État des juifs qui grandit : en 1937, 29 % de la population émigrée est juive européenne. Entre armée britannique et milices sionistes, la résistance palestinienne, pauvre et mal armée, est écrasée.

En 1939, la guerre menace en Europe. Les Britanniques produisent un « livre blanc », rejeté immédiatement par le mouvement sioniste, car il prévoit la réduction de l'émigration juive, de la vente des terres, et il promet la création d'un État unitaire dans les deux ans !

Entre 1940 et 1944, le sionisme prépare cet État qu'il souhaite depuis longtemps. En 1942, à Biltmore, le « foyer national » devient « l'État juif » ; cette réunion signe la fin de l'influence britannique et l'entrée en piste des États-. À partir de 1946, les divers groupes armés sionistes (Hagana, avec Ben Gourion, Irgoun, avec Menahem Begin, Léhi, avec Itzak Shamir) se lancent dans une guerre sans merci pour chasser les Britanniques. Le 22 juillet 1946, l'Irgoun fait exploser l'hôtel King-David à Jérusalem, siège du gouvernement mandataire : 91 morts. La Grande-Bretagne rend son mandat à l'ONU (qui a remplacé la SDN), et cette organisation propose un plan de partage du pays : les Juifs qui possèdent 6,5 % des terres recevront, pour leur État, 56 % de la Palestine, dont la région côtière et les sols les plus fertiles. Le reste ira à l'État palestinien. C'est la résolution 187 du 29 novembre 1947. Les manœuvres nord-américaines emportent de justesse le vote en faveur de ce plan. Peu avant le vote, le roi Abdallah de Jordanie et Golda Meir avaient négocié en secret, s'entendant sur le partage du pays.



Mais il y a un problème : dans l'État juif prévu, 42 % des habitants sont palestiniens.

Une seule solution : les chasser.

Dès la décision du 29 novembre 1947 connue, les Palestiniens se révoltent, des combats éclatent. Les sionistes ont déjà des troupes bien entraînées, des armes, des chefs formés durant la guerre qui vient de s'achever et où beaucoup se sont engagés. Des villages sont rasés, des massacres ont lieu, les populations fuient ou sont déportées. Le 14 mai 1948, Ben Gourion proclame « l'indépendance » de l'État d'Israël. Les pays arabes – Syrie, Jordanie, Irak, Égypte – entrent en guerre. Mal armés, mal dirigés, trahis par la Jordanie, ils sont écrasés. Des centaines de villages sont alors détruits, leurs habitants massacrés ou chassés ; 800 000 Palestiniens se retrouvent réfugiés au Liban, en Syrie, à Gaza et en Cisjordanie.

Les armées sionistes laissent 22 % de la Palestine historique (la Cisjordanie) aux mains du roi Abdallah, qui l'annexe, et la bande de Gaza passe sous administration égyptienne.

Sur les ruines de ces villages et de ces champs détruits, le sionisme construit rapidement la légende d'Israël :

Une terre sans peuple pour un peuple sans terre.

On a fait fleurir le désert, les Arabes ont fui, à l'appel des régimes arabes, on ne les a pas chassés...

Il met en vitrine, devant le monde ébahi et charmé, les kibboutz « socialistes », et rappelle toujours qu'il est un pays sans défense entouré de millions d'ennemis implacables, le petit David contre le cruel Goliath. Et qu'il est la « seule démocratie du Moyen-Orient » dirigée par des gens de gauche, des travaillistes, soutenus par les socialistes du monde entier !

La suite de l'histoire est plus connue ou, au moins, plus aisée à connaître si on veut s'en donner la peine.

La création d'une armée surpuissante, grâce aux dollars et aux armes américaines, françaises et autres, l'arme atomique tenue secrète (merci la France), le déclenchement de la guerre de 1967 et cette belle victoire en « six jours », merci au Dieu d'Israël et à son armée (la 5^e du monde), le début de l'occupation et de la colonisation à Gaza, en Cisjordanie, l'annexion du plateau du Golan syrien... et le début de la résistance qui va être désignée aussitôt par le mot « terrorisme ». Et durement réprimée : assassinats, prison, exils.

Puis de guerres en bombardements, de soulèvements en répression, de colonies sauvages en colonies légales, de murs en check-points, en passant, en 1993, par les accords d'Oslo – inégaux et bancals – qui promettaient un État palestinien dans les cinq ans et l'installation d'une



Des soldats israéliens se congratulent, le 7 décembre à Gaza.

« Autorité palestinienne » sans aucun pouvoir, l'annexion de Jérusalem-Est, sans oublier les dizaines de résolutions de l'ONU restées lettres mortes...

Nous voici en 2023 : plus de 700 000 colons entre la Cisjordanie, Jérusalem-Est et le Golan, plus de 6 000 prisonniers palestiniens, dont de nombreux enfants, des milliers de maisons démolies, des exactions et des assassinats quotidiens par l'armée et les colons, un mur immense, des restrictions de circulation, des routes séparées, des lois séparées – celles pour les Juifs et celles pour les Palestiniens –, une loi fondamentale votée, spécifiant que seuls les Juifs ont des droits sur le pays, etc., et la « prison » de Gaza soumise à un blocus total depuis 2007. Liste non exhaustive...

Et on arrive au... 7 octobre 2023.

Collette Berthès

Courte bibliographie :

- Alain Gresh, *Israël Palestine, vérité sur un conflit*, Fayard, 2001.
- Illan Pappé, *le Nettoyage ethnique en Palestine*, Fayard, 2008.
- Elias Sanbar, *La Palestine expliquée à tout le monde*, Seuil, 2013.
- Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé*, Flammarion, 2008 ; *Comment la terre d'Israël fut inventée*, Flammarion, 2012.
- Nadine Picaudou, *La Décennie qui ébranla le monde, 1914-1923*, Flammarion, 2017.

Et bien d'autres : Michel Warschawsky, Amira Hass, Dominique Vidal, Tom Segev Pierre Stamboul, etc.

1. À ce sujet, lire Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, 1997.



JE M'APPELLE ATALYA. En 2017, j'ai publiquement refusé de servir dans l'armée israélienne. Je l'ai fait parce que j'estimais que je ne pouvais pas participer à l'occupation de la Palestine.

Par la suite, j'ai passé quatre mois dans une prison militaire, mais plus important encore, j'ai commencé à marcher sur le chemin de la résistance non violente à l'occupation israélienne en travaillant avec des partenaires

palestiniens, principalement dans la ville où je suis née, Jérusalem.

Au cours des six dernières années, je me suis consacrée à la solidarité par divers moyens, l'un d'entre eux étant la présence protectrice. Cela signifie accompagner les Palestiniens et utiliser mes privilèges de juive israélienne pour assurer leur sécurité, tant à Jérusalem-Est que dans les territoires palestiniens occupés. La plupart du temps, il s'agissait d'être présent lors d'expulsions de maisons ou d'accompagner des bergers menacés par des colons. Cette présence offre une protection, car la police et l'armée israéliennes traitent les Juifs différemment, ils nous attaquent plus rarement et ne conversent généralement qu'avec des locuteurs de l'hébreu, ce qui nous permet d'intervenir, de filmer et de prendre des photos.

Le samedi 7 octobre, je me trouvais avec des amis à un poste de présence protectrice dans le village d'At-Tuwani, dans les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie. Alors que nous attendions le berger que nous devions accompagner, l'un de mes amis a commencé à recevoir des messages inquiétants de sa famille au kibboutz Be'eri. Ses parents, ses jeunes frères et sœurs, sa grand-mère, sa tante et son oncle vivent à Be'eri, qui a fait l'objet d'une attaque du Hamas. Il a immédiatement été informé de la situation dangereuse qui régnait dans le kibboutz. Sous le choc, il nous a raconté que des militants armés du Hamas étaient entrés dans le kibboutz. Sa famille proche était enfermée dans une pièce sécurisée, mais sa tante et son oncle avaient disparu.

C'était comme un cauchemar dans la vie réelle. Nous sommes retournés au village et il est reparti à Jérusalem. Moi et les autres activistes avons fait le guet à la frontière du village, alors que les soldats israéliens arrivaient et commençaient à crier. Ils ont menacé de tirer sur toute personne se trouvant à l'extérieur. Alors que j'essayais de documenter la situation, un soldat, le regard fou, m'a poussée au sol. Peu après, un missile du Hamas est tombé dans les champs d'un village voisin. En entendant le bruit de son explosion, nous nous sommes rendu compte qu'ici, il n'y a pas d'espace sûr. Être à At-Tuwani à ce moment-là semblait irréel.

Nous ne savions pas quoi faire. Devions-nous rester et montrer à nos partenaires palestiniens que nous les soutenions? Était-il judicieux de prendre ce risque? Cela aiderait-il quelqu'un?

En même temps, je pensais à mon très bon ami qui était seul, craignant de perdre toute sa famille. Devrais-je rentrer chez moi pour être avec lui et le soutenir? Et qu'en est-il de ma sœur et de ses enfants, qui vivent également dans un kibboutz près de la bande de Gaza?

Après quelques heures supplémentaires à At-Tuwani, nous avons compris qu'il n'y avait pas beaucoup plus de soutien que nous pouvions offrir – il était temps de retourner à Jérusalem. Le chemin du retour était effrayant. Notre ami nous a dit qu'il avait passé une heure à la frontière.

Heureusement, nous sommes rentrés plus vite et nous nous sommes immédiatement précipités chez lui pour passer une nuit d'horreur. Au milieu de la nuit, la plupart des membres de sa famille avaient été sauvés, à l'exception de son oncle et de sa tante, qui sont toujours aux mains du Hamas en tant qu'otages dans la bande de Gaza.

Les jours qui ont suivi ont été effrayants et accablants. Une semaine après notre séjour, un Palestinien a été abattu à bout portant à At-Tuwani par un colon juif, sous les yeux d'un soldat israélien. Des amis ont été attaqués par des colons à Wadi Sik, également en Cisjordanie, et tout le village a été expulsé. Les horreurs de la guerre sont devenues plus évidentes, avec de plus en plus de personnes souffrant et mourant. Tant de personnes, tant israéliennes que palestiniennes, souffrent et regrettent leurs proches.

À travers toutes ces épreuves, le fait que nous continuons mon ami et moi ainsi que d'autres à résister à la guerre reste notre seule justification. Le fait d'être ensemble nous aide, nous renforce. Peu à peu, nous nous rendons compte que nous avons le pouvoir d'influer sur cette réalité, ne serait-ce qu'en aidant une seule personne. Nous avons recommencé à nous organiser, en accompagnant les travailleurs palestiniens chez eux – pour qu'ils ne soient pas blessés – et en soutenant les familles qui ont perdu leur maison. La solidarité donne de l'espoir; nous pouvons travailler ensemble pour mettre fin à cette guerre.

Atalya est membre des War Resister's International (Internationale des résistants à la guerre).

Conférence-débat organisée par le Cercle Gramsci, en collaboration avec Limousin Palestine et l'Union juive française pour la paix (UJFP), animée par Béatrice Ores et Sonia Fayman, Juives antisionistes, membres de l'UJFP.

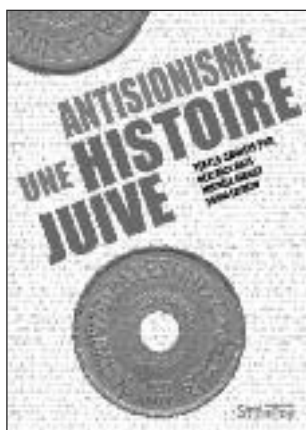
Israël/Palestine, quels possibles ? Le sionisme... et après ?

**Vendredi 26 janvier, 20 h 30,
salle Jean-Pierre-Timbaud, Limoges**



Des femmes israéliennes et palestiniennes unies dans une marche pour la paix, organisée par le mouvement Women Wage Peace (Les femmes font la paix). Le mouvement « exige un accord de paix » et veut créer un « Parlement de femmes » palestiniennes et israéliennes.

Site d'information suisse :
<<https://www.lacote.ch/>>
8 octobre.



Antisémitisme ou antisionisme ?

CET OUVRAGE, réalisé par trois militantes de l'Union Juive pour la paix (UJFP) – Béatrice Orès, Michèle Sibony et Sonia Fayman – réunit une cinquantaine de textes écrits entre 1885 et 2020 par des Juifs et Juives, religieux ou

laïques, révolutionnaires ou libéraux, philosophes ou historien·nes, écrivain·es ou personnalités politiques, chercheurs et chercheuses, venu·es de pays divers, y compris Israël, autour d'un thème unique : la contestation du projet sioniste, pire ennemi du judaïsme et des Juifs, « allié ouvert de notre ennemi juré, l'antisémitisme » (dixit Henrik Ehrlich).

On y entend des voix connues en France – Hannah Arendt, Maxime Rodinson, Ilan Pappé, Maurice Rajsfus, Serfati ou encore Éric Hazan et Eyal Sivan et d'autres, moins familières, venant de l'Europe de l'Est, de la Russie tsariste ou soviétique, ou des États-Unis.

Avant de laisser la parole à ces nombreux Juifs et Juives antisionistes fermes ou réservées, les autrices dénoncent l'amalgame fait entre antisionisme et antisémitisme d'une part, et le postulat posé par le sionisme (et l'État d'Israël) : Juif-Juive, sioniste et Israël sont identiques, donc qui est contre l'un est contre les autres et vice-versa.

Dans une longue introduction, elles détaillent les divers courants de l'antisionisme juif, et en esquissent une brève histoire. L'ouvrage est divisé en cinq chapitres qui se complètent, parfois, mais ne se recouvrent pas, même si certains arguments se retrouvent dans plusieurs d'entre eux : 1 : Sionisme et judaïsme, 2 : Sionisme et question nationale, 3 : Sionisme et antisémitisme, 4 : Sionisme, impérialisme et colonialisme, 5 : Le sionisme... Et après ? Il est complété par des annexes, bibliographie et glossaire éclairants.

C. B.

Antisionisme une histoire juive, Syllepse, 2023.

*Si je dois mourir
Tu dois vivre
pour raconter mon histoire
pour vendre mes affaires
pour acheter un morceau de tissu
et quelques ficelles
(fais-le blanc avec une longue traîne)
Pour qu'un enfant quelque part à Gaza
regardant le paradis dans les yeux
en attendant son papa parti en fumée
sans dire adieu à personne
pas même à sa chair
pas même à lui-même
vois le cerf-volant
mon cerf-volant que tu as fait*



Le poète palestinien Refaat Alareer a été assassiné par l'État d'Israël, la nuit du 7 au 8 décembre, lors d'une frappe à Gaza.

*s'envolant tout là-haut
et pense un instant
qu'un ange est là
ramenant l'amour
Si je dois mourir
que ce soit porteur d'espoir
que ce soit un conte*

**Refaat Alareer,
novembre 2023**

RIRE, POUR NE PAS PLEURER

NOËL ÉNERVÉ

BONNE NOUVELLE POUR LES ATHÉ·ES, les décroissant·es et tou·tes ceux qui sont exaspéré·es par le cinoche de chaque fin d'année autour des cadeaux et de la bouffe : désormais, il n'y aura plus de Noël car le 25 décembre 2023, l'enfant Jésus n'est pas né. En effet, ses parents sont morts sous les bombes, avec l'âne, les bergers et leurs moutons. Seul, le bœuf a sauvé sa peau, mais comme on ne croit plus, dans nos sociétés ultra-civilisées, au veau d'or, il ne nous servira à rien.

Quant aux rois mages, ils ont échappé au massacre, car ils n'ont pas pu entrer dans Gaza, ni par mer ni en sautant la clôture de 7 mètres. Par contre, soupçonnés de connivence avec « les-terroristes-du-Hamas », ils ont été arrêtés et mis en détention administrative (pour six mois renouvelables) par « l'armée-la-plus-morale-du-monde » de l'État d'Israël.

Donc, en 2024, nos chers petits n'auront pas de cadeaux. Quant aux enfants palestiniens, ils n'en ont pas eu, car ils sont, eux aussi, sous les bombes, blessés, affamés, massacrés.

Pour nous, un enfant est un enfant, et nous pleurons chaque mort avec des larmes de sang. Mais ce n'est pas un sentiment unanimement partagé, qu'on en juge :

Je maintiens, malgré la meute, qu'il existe une différence d'intention entre cibler des enfants pour les décapiter et perdre la tête au point de bombarder le Hamas au milieu d'enfants. (Caroline Fourest, Twitter, 30 octobre).

Vous dites : « Quel genre de barbare faut-il être pour bombarder une école ? » C'est ce que disent les ennemis des Israéliens après une frappe à Gaza. L'influenceur de Tsahal se récrie : « Le parallèle entre les Russes et les Israéliens est faux et dégueulasse. Il y a deux différences. L'école, à Gaza, il y a un centre de commandement du Hamas. Deuxième différence : les Israéliens ont pris soin [c'est moi qui souligne] d'adjurer les parents d'évacuer les enfants. » (Bernard Henry Levy, Le Point, 23 novembre).

« Dégueulasse », le mot n'est pas trop fort !

Michèle Gay

Palestine

Voici le cri du cœur de Suède – jeune femme qui se définit comme simple citoyenne, mais aussi comme soutien indéfectible du peuple palestinien, présente et active dans toutes les manifs – lors d’un des derniers rassemblements.

Il n’y a pas de civils à Gaza, voilà ce que l’on comprend lorsqu’on lit entre les lignes, voilà ce qu’on nous répond quand on affirme soutenir la cause palestinienne. Disons-nous alors, puisqu’ils ne connaissent que la haine, qu’il n’y a pas de civils en Israël mais des colons ? Et que, puisque notre combat est d’arriver à la fin de l’occupation, nous ne faisons aucune distinction entre civils et colons ? Non, nous ne leur dirons pas ça, nous ne pensons pas ça, car nous ne sommes pas comme eux qui affirment haut et fort faire la guerre à des animaux. Nous leur répondrons que nous, nous ne sommes pas humains à moitié malgré leurs tentatives de nous criminaliser. Nous leur dirons que nous, comme vous, nous pleurons quand un enfant est massacré, kidnappé, quand une maman est séparée de son enfant ; en

revanche, nous ne comprenons pas pourquoi vous, vous ne pleurez pas les enfants palestiniens, et c’est la raison pour laquelle nous ne nous ressemblons pas, car notre humanité nous maintiendra, quoi qu’il arrive, du bon côté de l’histoire.

Malheureusement, le 7 octobre nous a changées à tout jamais, car, si nous étions choquées au début, nous avons fini par accepter que la vie d’un enfant palestinien ne vaut pas celle d’un enfant israélien. Aujourd’hui, sur nos plateaux de télévision, nous n’avons plus aucune info, mais des opinions, des partis pris et, ne nous mentons pas, toujours le même : serait-ce le retour du règne de la race aryenne ? Alors, pardonnez-moi si, aujourd’hui, je fais plus confiance à mes yeux qu’à mes oreilles. Ces mêmes oreilles qui ont entendu qu’il y avait là une liste de

noms de terroristes, pendant que mes yeux ont vu un calendrier, ces mêmes oreilles qui entendent quotidiennement parler de dommages collatéraux, pendant que mes yeux voient des visages, des histoires, des Reem, 3 ans, qui ne fêtera jamais son 4^e anniversaire qu’elle avait l’habitude de fêter avec son papy, né le même jour qu’elle. Adam, qui rêvait de devenir youtubeur ou encore des Julia, qui se retrouve orpheline après avoir perdu ses deux parents lors d’un bombardement. Alors, je l’entends, dans la guerre, ce ne sont peut-être pas les enfants que l’on vise, mais c’est eux que l’on tue.

Pour finir, je vous laisse avec cette phrase d’Albert Einstein :

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui le regardent sans rien faire. »



11 Novembre, Gentioux

Texte du Groupe limousin de l’Union pacifiste

Très cher orphelin de Gentioux,

Comme tu le sais, à force d’entendre la voix du Glup, le 11 novembre, ces initiales sont celles du Groupe limousin de l’Union pacifiste, au sein de la section française de l’Internationale des résistantes et résistants à la guerre. Centenaire comme toi, l’IRG est une organisation non gouvernementale auprès de l’ONU.

À l’évidence, le prix de la paix ne sera jamais aussi ruineux que le prix de la guerre : on ne construit rien avec la mort, on peut tout espérer de la vie. C’est pourquoi l’IRG regroupe les pacifistes, quelles que soient leurs opinions religieuses ou politiques, déterminés à lutter pour abolir l’armée, les armements et les lois qui obligent les individus à verser leur sang sur l’autel des pollueurs patriotes.

Les présidents clament à la cantonade : « Nous faisons la guerre contre des agresseurs, pour défendre le droit, la liberté, la démocratie, les peuples opprimés, le prolétariat, le pétrole... et même pour la paix ! »

Or, force est de constater qu’il est impossible d’obtenir la paix en préparant son contraire : la guerre. C’est toujours des pauvres gens qui se massacrent, et non pas les plus riches.

Pourquoi, en 2023, y a-t-il encore des guerres ? À qui profite ce crime contre les peuples ? Qui invente des ennemis partout, afin de régner par la terreur et la soumission ? Qui donc prémédite tous ces meurtres de masse ?



Photo Stéphane O., Gentioux, 11 novembre 2023

Comme tu le sais, dès le 6 août 1914, les mines de fer du bassin de Briey (près de Thionville, en Lorraine) ont été occupées par les Allemands, sans combat¹. Jamais bombardées pendant les quatre ans du conflit, elles ont permis la production de munitions à un rythme élevé et ont prolongé d'autant la durée de la Première Guerre mondiale. Surprise! C'était une propriété de la famille franco-allemande De Wendel. Bizarre, les bénéfices de ces marchands de canons ont explosé!

La manufacture et le commerce des armes sont une source de corruption et de profits ahurissants pour les dirigeants des sociétés anonymes à gros détenteurs de capitaux. L'argent du crime permet aux milliardaires, sans souci des frontières, d'acheter journaux, télévisions, médias virtuels, et même de financer des politiciens racistes.

Avec ce lavage de cervelles au patriotisme, ils font croire à la population qu'il faut renforcer la Défense, être prêt à la guerre pour avoir la paix. Or, il est évident que la paix ne peut se construire qu'en désarmant: « Ôtez l'armée et vous supprimez la guerre » (Victor Hugo, 1802-1885).

Comme tu le sais, la guerre n'existe que parce que des individus obéissent à de soi-disant chefs. Choisir de porter des armes, c'est accepter d'assassiner d'autres humains.

Or, l'IRG prouve qu'il y a partout sur Terre de courageux objecteurs de conscience, opposés en toutes circonstances au port des armes. Il s'agit « des véritables pionniers d'un monde sans guerre » (Albert Einstein, 1879-1955). Aujourd'hui, il y a plus de 25 000 déserteurs russes et 7 000 déserteurs ukrainiens: à part le Bureau européen de l'Objection de conscience, l'Association internationale des travailleurs et l'Observatoire des armements, qui ose le dire?

En France, grâce à la ténacité de Louis Lecoin (1888-1971), le droit à l'objection de conscience a été reconnu en 1963. Sans

lui, pas de respect du Droit à la vie. L'article 3 de la Déclaration universelle des droits humains, adoptée par l'ONU en 1948, est violé constamment par l'existence même des armées, des milices, de tous ces fanatiques fous de violence...

Les gouvernants sont si « terrorisés » par les insoumis et les déserteurs, qu'ils les emprisonnent, rien qu'à cause de leurs opinions non violentes. Voire, pour les plus trouillards des chefs d'État, les fusillent pour l'exemple.

Crier pour le pacifisme! Ruiner le secteur de l'armement, c'est, dès aujourd'hui, faire pointer à Pôle emploi les 200 000 salariés français de l'atrocité. Autant de gagnés sur les 43,9 milliards du budget 2023 alloués au ministère des Armées et aussi sur les 250 000 soldes des sangsues militaires. À une époque où l'air, l'eau, la terre et les aliments ont été empoisonnés par la force des armes, le secteur de la santé n'est-il pas la priorité absolue? Combien de personnes restent privées d'accès à la nourriture et au savoir, à cause de toute cette masse d'argent détournée pour faire la guerre?

À l'ère de l'informatisation de la planète, qui peut encore se croire menacé-e par autre chose que par les gens porteurs d'armes? Comment peut-il y avoir une vraie révolution sans éradication de l'armée, l'ultime argument du pouvoir des privilégiés?

Les trémolos patriotiques du président de la République, les incantations incessantes à la légitime défense ne trompent personne: à chaque fois est invoquée la faute de l'ennemi, par exemple l'agresseur russe, et oubliées les grossières provocations de l'Organisation terroriste de l'Atlantique Nord.

Lorsqu'un pays envahit un autre, il construit forcément la révolte. Parmi les révoltés, il engendre des groupuscules armés, qu'il favorisera tant qu'ils lui seront utiles et qu'il éliminera au-delà. Un pays colonisateur repose sur le terrorisme. Israël agit en terroriste.

Force est de le constater, à nouveau, dans la guerre fratricide en Palestine. Pourquoi assassiner les enfants des deux côtés? Ne se ressemblent-ils pas tous!

Le seul pays vainqueur, c'est celui qui ne se bat pas: « Pas un seul des maux que l'on veut éviter par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même. » (Bertrand Russell, 1872-1970, prix Nobel de la paix).

En 2023, Hitler gagne encore la guerre: il n'existe pas d'armée qui ne soit pas fasciste.

Citoyenne, citoyen, si nous ne voulons pas tous périr, ouvrons les yeux, abolissons l'armée!

Très cher orphelin de Gentioux, encore merci pour le réconfort de ton séculaire pacifisme monumental!

Groupe limousin de l'Union pacifiste (GLUP)
58, rue du Chinchauvaud, 87100 Limoges
union.pacifiste@riseup.net

1. L'exemple du bassin de Briey en 1914-1918 est cité dans de nombreux ouvrages. Voir, par exemple, Roger Monclin, *Les Damnés de la guerre: les crimes de la justice militaire* [1935], Union Pacifiste, 1978 (préface de Jean Gauchon et postface de Cavanna).

Nombreux articles aussi dans *Liberté*, *Union Pacifiste*, sous les plumes de Louis Lecoin, Jean Gauchon, Robert Jospin et d'autres...

Immigration, intégration, asile

Préférence nationale, déchéance de nationalité, remise en cause du droit du sol, réintroduction du délit de séjour irrégulier, etc. : la loi « immigration, intégration », issue de la Commission mixte paritaire et adoptée le 19 décembre 2023, est assurément une victoire idéologique majeure pour l'extrême droite.

CE TEXTE frappe d'abord par son ampleur : de 26 articles dans le projet de loi du gouvernement, il passe à 95 à sa sortie du Sénat. Quatre-vingt-quinze articles qui couvrent tous les domaines du droit des étrangers sans exception – entrée, séjour, asile, éloignement, travail, prestations sociales, nationalité, pénalisation – et portent l'attaque la plus violente aux droits des personnes étrangères depuis 1945.

L'idéologie à l'œuvre dans ce texte n'est cependant pas nouvelle. L'accumulation des lois et décrets ces vingt dernières années a conduit à rendre le séjour en France des personnes étrangères toujours plus contrôlé et conditionné, au motif que la fermeture des voies légales d'entrée en France et la dégradation des conditions de séjour permettaient de mieux « contrôler l'immigration ».

Dans la même logique, le texte sorti de la Commission mixte paritaire ne propose aucune solution autre que la précarisation des droits des personnes étrangères pour répondre aux ambitions affichées de contrôle de l'immigration et d'amélioration de l'intégration. L'un des objectifs rabâchés par le ministre de l'Intérieur, l'éloignement des personnes représentant « une menace pour l'ordre public » – autrement dit leur expulsion du territoire – était en réalité déjà rendu possible par le droit existant. Cependant, en éliminant certaines protections contre l'éloignement, fondées sur le respect de la vie privée et familiale, il a ouvert la voie à la droite sénatoriale, qui s'est empressée de supprimer l'intégralité des protections existantes. Ordre public ou pas. Or, la suppression de ces protections, loin de permettre une meilleure exécution des mesures d'éloignement que l'on sait peu exécutées en pratique, va non seulement provoquer des drames humains, mais aboutir à multiplier des mesures inexécutables dont les recours vont engorger les tribunaux administratifs déjà largement saturés. Ces mêmes tribunaux que l'exposé des motifs de la loi entendait alléger en simplifiant le contentieux des étrangers. Au lieu de cela, des juges seuls devront se prononcer sur des mesures d'éloignement toujours plus nombreuses dans des délais toujours plus contraints.

De même, l'augmentation du délai d'exécution des obligations de quitter le territoire (OQTF, qui passe d'un an à trois ans), tout comme la durée des interdictions de retour sur le territoire (qui pourront aller jusqu'à plus de dix ans) vont assurément accroître le nombre de personnes en situation irrégulière en empêchant celles qui auraient pu y avoir droit d'être régularisées.

De façon particulièrement cynique, l'objectif du texte présenté comme plus « humain » – l'amélioration de l'intégration par la langue –, s'avère en réalité l'occasion de nouvelles restrictions.

Au prétexte d'améliorer le niveau de maîtrise de la langue française des titulaires d'un titre de séjour, la loi introduit une nouvelle condition d'accès à une carte pluriannuelle : pour l'obtenir, les étrangers devront désormais passer deux examens : l'un de langue et l'autre d'intégration.

De même, les personnes rejoignant un membre de leur famille, dans le cadre du regroupement familial, devront justifier d'une connaissance minimale de la langue française pour pouvoir être admis sur le territoire.

Plutôt que de penser la délivrance d'un titre de séjour pérenne comme un outil d'intégration, la loi inverse donc l'équation et fait de l'intégration un instrument d'exclusion.

La suite du chapitre « Mieux intégrer par la langue » ne s'embarrasse pas de cohérence avec son intitulé : il remet en cause le droit du sol en conditionnant l'acquisition de la nationalité des enfants nés en France de parents étrangers à une déclaration de volonté. De langue, il n'est évidemment plus question.

Brandi comme l'aile gauche du texte, le volet « Intégration par le travail » est à son tour minutieusement vidé de son sens par le Sénat et la Commission mixte paritaire, qui soumettent finalement la régularisation des personnes travaillant dans les métiers dits « en tension » à l'entière appréciation du préfet – alors que le projet initial entendait créer un titre de séjour délivré « de plein droit ». Rien ne change, donc, sur ce point. Cependant, la loi accroît dans le même temps les sanctions encourues par les employeurs de travailleurs sans papiers et réinstalle le délit de séjour irrégulier.

Le texte est donc censé permettre la régularisation de personnes qu'en réalité il criminalise : en faire des travailleurs réguliers ou des délinquants, à l'administration de choisir. C'est là, sans doute, bien que moins commenté, l'un des aspects les plus alarmants de la loi : la toute-puissance donnée à l'administration sur les situations individuelles qui lui sont soumises. À travers le contrôle du respect des principes de la République – notion aussi floue que dange-



reuse –, le préfet a la possibilité de refuser la délivrance ou le renouvellement de n'importe quel titre de séjour alors que, dans le même temps, les conditions d'accès à de nombreux titres (parent d'enfant français, mineurs isolés, étrangers malades, etc.) sont considérablement durcies.

Ainsi, le texte offre à l'administration une palette de motifs de refus ou de retrait du droit au séjour presque illimitée, peu importe la réalité de l'insertion sociale et familiale de la personne concernée, peu importe sa situation personnelle et professionnelle.

Même la carte de résident, valable dix ans, censée sanctionner une vie en France stable et ancienne et être à ce titre renouvelable de plein droit, est fragilisée.

Ses titulaires devront désormais, à chaque renouvellement, prouver qu'ils résident en France au moins six mois par an et, surtout, qu'ils ont transporté sur le territoire « le centre de leurs attaches privées et familiales », autrement dit que leur famille vit en France.

Non seulement cette nouvelle condition affectera de nombreuses personnes dont la famille réside à l'étranger, mais elle obligera tous les titulaires d'une carte de résident à rendre des comptes à l'administration, même après des dizaines d'années passées en France. Derrière cette exigence, se dessine l'idée qu'aucun étranger, jamais, ne doit avoir un droit acquis au séjour en France : c'est un droit qui toujours se mérite.

Cette conception purement utilitariste de la migration s'illustre déjà avec l'introduction de la carte de séjour « métier en tension » : pour avoir le droit de vivre sur notre territoire, l'étranger doit être utile, quand il cesse de l'être, il doit partir.

Mais il faut également comprendre, avec les ajouts du Sénat, qu'il peut être utile... ou riche. Car les conditions financières abondent dans la loi : les étudiant-es devront consigner une somme d'argent pour étudier, les conjoint-es de Français-es justifier de ressources stables et régulières pour rejoindre leur conjoint-e, les étranger-es malades prendre en charge leurs soins, même les médecins souhaitant exercer en France sous couvert de la carte de séjour « talent » devront justifier de ressources suffisantes. Dans le même mouvement, la loi limite l'accès aux aides sociales non contributives pour les étranger-es en situation régulière, avalisant le principe de la préférence nationale défendu par Jean-Marie Le Pen.

Xénophobe, pauvrophobe et technocratique, cette loi dessine le modèle de société proposé par la coalition de l'extrême droite et de la Macronie, une société où le droit de cité d'une partie de la population dépend de l'appréciation de son utilité et de sa légitimité par l'autre, et peut, à tout moment, être remise en cause.

Si, aujourd'hui, les étranger-es sont visé-es, l'accroissement du pouvoir de répression donné à l'administration ne saurait demain se limiter à eux seuls...

**Maud Angliviel,
Groupe d'information et de soutien des immigré-es
(Gisti)**

SACCAGES 2024

« Construire un meilleur monde avec le sport », voilà la devise du Comité international olympique...

LES VALEURS DE L'OLYMPISME seraient : l'amitié, le respect, l'excellence, inspireraient les gens à surmonter les différences politiques, économiques, de genre, raciales et religieuses, et forgeraient l'amitié malgré ces différences. Mais la réalité est moins rock and roll, car les Jeux olympiques s'inscrivent dans un monde capitaliste, une logique économique préexistante qu'ils encouragent avec des conséquences calamiteuses.

Pour rétablir cette réalité moins riante et dénoncer la casse « collatérale », selon le terme tendance, des collectifs et associations sont apparues. Leur objectif est de dénoncer les saccages écologiques et sociaux que provoquent et vont provoquer les JO de Paris en 2024.

Les JOP, c'est une vision du sport sous le signe de la performance, alors que le bien-être et l'aide psychologique que cela apporte devraient primer. On construit une piscine olympique, alors qu'en Seine-Saint-Denis, un élève sur deux ne sait pas nager en entrant en sixième,

écrit une habitante de Saint-Denis, dans *L'Humanité*.

Non au Saccage 2024 !

Parce qu'ils refusent la compétition à laquelle ils préfèrent la révolution, des habitant-es de Seine-Saint-Denis ont créé en 2023 le collectif Saccage 2024.

Nous nous opposons aux saccages écologiques et sociaux que provoquent les Jeux olympiques de Paris en 2024. Nous, habitant-es de Seine-Saint-Denis et de ses alentours, associations et collectifs, sommes rassemblés pour défendre les espaces que l'on habite, où l'on se rencontre, on tisse des liens, on s'entraide et on s'amuse.

Depuis sa création, Saccage 24 organise des rencontres, des manifestations et donne sur son site des informations sur les ravages occasionnés par la grande fête du sport : destruction de sites existants et de logement précaires, atteintes à l'environnement, expulsions dans les quartiers populaires et chasse aux pauvres avec, en prime, la hausse des loyers et la gentrification rampante.





Toxic tour

Le 22 mai 2022, une visite était organisée par le collectif dans le parc George-Valbon à La Courneuve où le village des médias est en construction, privant la population locale d'un lieu de détente apprécié et d'un espace vert ; la visite se poursuivait par un passage au boulodrome menacé de disparition pour accueillir le lieu de compétition de tirs (le comité d'organisation des JO a, depuis, cédé devant la volonté collective et la lutte des associations).

Pour montrer qu'une autre philosophie du sport était possible, le parcours se terminait par la célébration festive de « Jeux contre-olympiques », inclusifs et non marchands.

Le revers de la médaille

Saccage 24 dénonce l'impact écologique des Jeux, mais aussi le bilan social négatif de chacun des projets planifiés dans le cadre du futur Grand Paris. Le collectif signale qu'il est en contradiction avec celui présenté lors de la candidature de Paris, qui devait être « attractif, écologique, inclusif, le moins coûteux des jeux réalisés jusqu'à maintenant ». Médecins du monde et Emmaüs dénoncent une chasse aux pauvres, car ceux-ci pourraient gâcher les bénéfices espérés par les professionnels du tourisme et les entreprises du BTP. Alors, sans hésitation : évacuation de squats et de foyers de travailleurs immigrés, fermeture des points de distribution alimentaire, démantèlement de campements informels et déplacement forcé de sans-abri sans solution de rechange. Le collectif Schaeffer (association humanitaire d'entraide sociale à Aubervilliers) estime à 4 100 le nombre de travailleurs et travailleuses africain-es déplacé-es de Seine-Saint-Denis.

Souriez, vous êtes filmés !

Reporterre, le média de l'écologie, décerne sur son site la médaille d'or de la surveillance de masse aux JO 2024.

Les Jeux olympiques de 2024 consacreront des centaines de millions d'euros aux caméras, drones et policiers pour surveiller Paris. Des mesures d'exception qui risquent de perdurer longtemps après la compétition.

Des caméras de vidéosurveillance analyseront en temps réel, grâce à l'intelligence artificielle, des images pour détecter tout comportement « suspect ». Neuf cents nouvelles caméras sont prévues dans Paris et sa banlieue ; création d'un « commissariat du futur » équipé de drones, centre de vidéosurveillance à Élan-court, pouvant constater jusqu'à 500 infractions par jour. Et le préfet de police nous fait rêver en annonçant : « Plus on va s'approcher des JO, plus on va saturer l'espace public de policiers. »

Sécuriser les Jeux a servi de prétexte à l'adoption d'une loi autorisant la vidéosurveillance algorithmique avant, pendant et après les Jeux. Une médaille d'or de plus pour la France, devenue le premier pays européen à légaliser ce type de pratique !

Il ne nous reste qu'à rejoindre rapidement le collectif de sensibilisation, d'organisation et de soutien aux mobilisations anti-JOP. Saccage 2024, car la France compte prolonger son « aventure olympique » en 2030 pour les JO d'hiver !

Annie Nicolai

RENCONTRE avec le collectif du journal



Cassons les rôles!



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FÉVRIER

La Maison des femmes Thérèse-Clerc
accueille le collectif du
Journal féministe et libertaire *Casse-rôles*

Samedi 17 février

À partir de 15 heures,
nous répondrons à toutes vos questions... ou presque!
Dîner partagé et partageux: 19 heures-21 h 30
Rangement: 21 h 30-22 heures

Dimanche 18 février

10 heures-17 heures
Réunion du collectif ouverte aux curieuses et curieux
Repas partagé: 12 h 30

Maison des femmes Thérèse-Clerc
24-28, rue de l'Église
93100 Montreuil

Femmes et ruralité



Sommaire

- Paysannes, p. 16-17
- Femmes et ruralité: loin de tout, les pieds dans la boue, p. 18-19
- Vrais hommes et ruralité, p. 19
- Femme et patronne, 20-21
- Expérience de la ruralité, p. 22-24
- À la campagne, on vote RN..., p. 24
- Ruralité et IVG? ■ Les secrétaires de mairie, femmes à tout faire, p. 25
- Agroécologie et retour aux sources, 26-27
- Aux origines de l'émergence des femmes dans l'espace rural, p. 26-30
- Ça t'évoque quoi, toi, la ruralité?, p. 31
- Précarisées, maltraitées, isolées, p. 32-33
- Mona, agricultrice et résistante en terre de Palestine, p. 34-35

Paysannes

**Quelle
est la place des
femmes dans le
monde paysan,
sanctuaire d'un machisme
fondé sur la force
physique – touche pas
à ça, tu vas te faire
mal ?**

De fait, les femmes ont toujours été présentes sur les domaines, les fermes, les exploitations, mais le plus souvent sans titre de propriété et sans statut. Le statut d'exploitante ou de coexploitante ne date que de 1980. Avant, la fermière était la femme du fermier, et elle bossait gratos. Mais, depuis des années, les choses bougent... lentement.

QUE VAUT AU MONDE PAYSAN ce classement impressionnant sur l'échelle de la misogynie ? Il y a, comme chez les sportifs et beaucoup d'ouvriers et d'artisans, le culte viriliste de la force physique. Une femme, c'est d'abord une gringalette, ça ne peut pas se débrouiller toute seule ; ça n'a d'ailleurs pas inventé l'eau chaude.

Dans toute situation, un rude travailleur, pour témoigner de sa débrouillardise, dira qu'il a « sa bite et son couteau ». Il manquera toujours quelque chose aux femmes. Encore aujourd'hui, où elles sont 30 % et où un quart des co- ou des chefs d'exploitation sont des cheffes – car les choses ont quand même bougé depuis 1970 où elles étaient 8 % –, quand un livreur de foin arrive à la ferme et tombe sur la patronne, il demande le patron, c'est un gag récurrent, même si madame est seule sur l'exploitation.

Je suis tombée récemment sur une vidéo datant de la dernière tempête, où cinq éleveuses de la région nantaise ont fait intervenir une dizaine de kayakistes pour aider leurs vaches à s'échapper de la maigre colline où l'inondation les avait coincées. Cela consistait à mettre une cinquantaine de vaches à l'eau pendant une crue, avec de la rubalise pour les guider, un kayak de foin devant le nez pour les appâter et des kayakistes pour faire les bergers. Cette entreprise scabreuse a réussi au-delà de toute espérance : pas de noyées, pas de pertes, les vaches ont traversé l'eau en troupeau bien coordonné, elles ont nagé, bien qu'affamées et peu accoutumées à l'exercice, presque 500 mètres. Et je n'ai pas pu m'empêcher de penser : est-ce qu'un homme aurait imaginé ça ? C'était risqué, ça impliquait que beaucoup de personnes se fassent confiance, se coordonnent parfaitement et, le cas échéant, ne se renvoient pas la faute, mais les vaches n'avaient pas mangé depuis cinq ou six jours et il était presque impossible de les ravitailler. Il n'y a pas de

réponse à cette question. Cependant, bien que les femmes ne soient que 17 % dans l'élevage bovin, hasard ou coïncidence, ce sont des femmes qui se sont trouvées dans cette situation et qui l'ont résolue de cette manière audacieuse.

Non que les hommes soient moins fûtés, mais leur éducation les pousse à régler ça comme des hommes, en suivant la tradition, à la force du poignet et sans demander d'aide, ça passe ou ça casse.

Le nombre d'agricultrices augmente lentement. Plus de la moitié des élevages et des activités autour des chevaux sont tenues par des femmes. Je ne me suis expliquée, qu'en l'apprenant plus tard, cette réflexion sibylline entendue dans un lycée agricole : « Les chevaux, c'est pour les pédés. » Alexandre le Grand doit se retourner dans sa tombe, sans parler de Bucéphale.

Si on excepte les filières bovine et porcine, les femmes sont aussi surreprésentées, mais un peu moins, dans toutes les autres formes d'élevage, des chèvres aux lapins en passant par les volailles et les moutons, voire des animaux plus rares, comme les lamas. Elles sont plus engagées dans les productions sous label et l'agriculture bio (13 % de plus que les hommes). Elles pratiquent davantage la vente directe et s'investissent moins, par contre, (ah ! qu'en termes gracieux...) dans la production énergétique. Entendez qu'elles ne ressentent pas un attrait violent pour les panneaux photovoltaïques qu'on essaie de fourguer à tous les paysans pour remplacer la bouffe par de l'électricité et le paysage verdoyant par un crassier industriel parsemé de bétail pour son entretien.

En dehors de l'élevage, elles sont assez nombreuses en viticulture.

En revanche et sans surprise, dans les instances de pouvoir du monde agricole, elles peinent à s'incruster. Tant qu'elles se contentent de faire mumuse avec des chevaux, admettons, mais qu'elles ne viennent pas se mêler des choses sérieuses, comme l'attribution du pognon ou des terres, les grandes orientations générales ou les décisions concrètes.

Côté syndical, il aura fallu attendre 2017 pour voir une femme, Christiane Lambert, à la tête de la FNSEA (elle a été élue cependant par un conseil d'administration composé de 12 femmes et 57 hommes). C'était la première depuis 1946, date de création du syndicat et, depuis, qu'on se rassure, les choses sont rentrées dans l'ordre, c'est de nouveau un homme, Arnaud Rousseau, qui dirige cet immense porte-avions cuirassé des intérêts de l'agriculture industrielle.

En ce qui concerne les Jeunes Agriculteurs, ils sont encore plus crispés que la FNSEA sur le sujet, c'est dire : 2 femmes sur les 22 membres du conseil d'administration, et 2 aussi sur les 15 élus du bureau. On gage qu'elles n'ont pas cet honneur en raison de leurs opinions féministes. Côté Confédération paysanne, c'est seulement en mai 2023 que ce rôle a été confié pour la première fois en intégralité à une femme, Laurence, en mai 2023. Si on compte l'ensemble des porte-parole de la Confédération depuis sa création, on trouve 14 hommes et 2 femmes, résultat peu glorieux. Si on compte les porte-parole seuls dans leurs fonctions, en ôtant les périodes collégiales, on trouve 6 hommes et 1 femme. Mais la Confédération s'est dotée en 2002 de statuts qui l'obligent à la mixité pour au moins un tiers de femmes dans ses instances. La Coordination rurale, classée à l'extrême-droite-coup de poing, fait preuve de plus de mixité dans ses structures et est représentée par Véronique Le Floc'h depuis 2022.

Tout ça, c'est les syndicats, qui pour certains ne sont pas peu puissants. Et les coopératives ? Et le Crédit Agricole ? Et les Chambres d'agriculture ? Et la MSA ?

Pour la MSA, la parité est de fait, avec 12 femmes et 17 hommes au conseil d'administration, et 5 femmes-5 hommes pour le comité de direction restreint.

Il n'en est pas de même, on s'en doute, pour le Crédit Agricole : si son conseil d'administration englobe 11 femmes dans ses 25 membres, dans son comité de direction, instance qui échappe au champ de la loi, elles sont 13 sur 58 membres. Ce n'est pas un détail : il est avéré que les femmes se voient accorder moins de prêts, bien qu'au contraire des hommes elles soient nombreuses à venir d'autres professions, voire d'autres milieux, et ces prêts sont moins importants.

En ce qui concerne les Chambres d'agriculture, la loi les oblige à avoir au moins un tiers d'élues, mais leurs bureaux, qui n'entrent pas dans le cadre de la loi, restent très masculins. Le conseil d'administration de la Chambre France (l'instance nationale) compte 2 femmes sur ses 34 membres, et son bureau une élue sur 13.

Pour ce qui est des coopératives, elles restent un sanctuaire masculin, voire masculiniste. Les Elles de la Coop, depuis 2018, sont censées aider les coopératives à intégrer plus de femmes. Réjouissons-nous ! Une dizaine de coopératives (sur 2400) ont bien voulu se prêter au jeu. Grâce à ces efforts méritoires,

la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des coopératives est passée de 8,4 % en 2017 à 9,8 % en 2022.

Avec la FNSEA, les coopératives (qui ont depuis longtemps abandonné leur vocation d'unir la paysannerie pour mutualiser les gains et les ressources, et sont devenues des seigneuries impitoyables, à portée multinationale pour nombre d'entre elles) forment un nouveau système féodal voué à l'extermination de la paysannerie. L'opération est d'ailleurs couronnée de succès : en 1946, les paysans étaient 10 millions en France ; depuis que ces instances ont pris l'affaire en main, leur nombre est tombé à moins de 800 000. Même l'extermination des artisans au profit des fabriques a pris plus de temps.

Cette sous-représentation pèse évidemment sur les statuts et les conditions d'existence des paysannes. Selon le dernier rapport d'Oxfam sur le sujet, elles gagnent 29 % de moins que leurs homologues masculins, bien qu'elles soient majoritairement plus diplômées. C'est un quart de plus de différence par rapport à la moyenne générale. Cet écart de revenus varie de 18 % dans l'élevage bovin à... 50 % (!) dans l'arboriculture.

Pour elles, l'installation est un vrai parcours de la combattante : des prêts moins élevés, une défiance du monde paysan et une réticence à leur attribuer des terres, sans parler de la misogynie persistante du milieu qui les confronte à « une remise en cause constante de leur légitimité et de leurs compétences ». De plus, elles s'assoient plus souvent sur la Dotation Jeune Agriculteur : en 2020, ce sont 40 % de femmes qui se sont installées, mais seules 23 % ont bénéficié de la DJA. Ce qui ne les empêche pas d'être moins endettées que les hommes !

Laurence Biberfeld



Femmes et ruralité: loin de tout, les pieds dans la boue



De quoi parle-t-on ?

Femmes et ruralité ? À la recherche d'inspiration, je l'ai joué scolaire : commençons par définir le sujet. **Femmes**, ça va, je vois, encore que discuter la définition soit possible aujourd'hui. **Ruralité**, de prime abord, ça m'est plus mystérieux. J'habite un village d'un peu plus de 500 habitant-es, hors du bourg, en campagne. Mais je ne suis pas sûre de participer du thème. **Ruralité** : caractère de ce qui est rural.

D'après l'Insee, sont rurales les communes peu denses ou très peu denses. Soit 88 % des communes et 33 % de la population en 2017. Toujours d'après l'Insee, la caractéristique des communes rurales, c'est la moindre disparité des revenus : moins de pauvres près des zones d'emploi, moins de riches dans les zones isolées. Une définition moins géographique physique : ensemble de représentations collectives et de caractères concourant à une forme d'identité et de fonctionnement des espaces ruraux (*Revue internationale d'éducation de Sèvres*, avril 2012).

Entre réalité matérielle et fonctionnement identitaire, ça en fait des sujets.

Le rapport Femmes et Ruralité pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux franciliens (territoires ruraux franciliens, une sorte d'oxymore ?) liste des thèmes de préoccupation et d'amélioration dont beaucoup ont à voir avec l'éloignement des villes : mobilité et covoiturage, accès aux infos (dans différents domaines), accès à l'aide à l'entrepreneuriat, à la formation continue, droits des agricultrices. Côté « Femmes et Ruralité », ça se précise : t'es agricultrice ou t'es loin de « tout ». Perso, j'aurais donné cette dernière définition.

Des métiers de service

Du coup, je laisse les agricultrices à Laurence et je m'intéresse aux autres femmes. Et d'abord, quelle proportion de femmes travaillent, et celles qui ont un emploi dans quel domaine l'exercent-elles ? J'ai trouvé tout plein d'infos sur quels métiers peuvent exercer les urbain-es qui veulent se mettre au vert. Du tourisme aux services culturels, en passant par la création d'entreprises de maraîchage et le télétravail dans un espace de coworking (même loin de tout, t'es près d'un espace de coworking). Avec avertissement sur le fait que quand il pleut, y'a de la boue à la campagne (je confirme, j'écris ce texte le 5 décembre, il y a de la boue, beaucoup). Mais les femmes qui sont des rurales parce que nées là, ou mariées à un paysan, elles exercent quelles professions ? Elles sont combien ? D'après Pôle emploi (dans un post non daté sur l'installation à la campagne) : dans les campagnes françaises, l'activité est majoritairement tour-

née vers les services de proximité : commerce de détail, activités financières et immobilières, éducation, santé, etc. L'industrie emploie environ un tiers de la population active. Enfin, l'agriculture représente environ 10 % des emplois. Le développement de l'agriculture bio est d'ailleurs en plein essor... Les Maisons familiales rurales (MFR) de la Sarthe, sorte de sous-lycée pro, privées, qui préparent à des CAP et des BEP, plus rarement des BAC pro et des BTS, proposent des formations en services aux personnes, forêt nature et environnement, maroquinerie, travaux paysagers, production et service en restauration. Je regarde les annonces Pôle emploi autour de chez moi, recrutement permanent d'aides à domicile.

Je ne trouve pas vraiment de statistiques sur ce que font les femmes, avec des tableaux et tout et tout. Alors je vous raconte ce que je vois.

Ici (nord de la Sarthe et sud de l'Orne voisine), c'était un fief Moulinex. Qui a tout fermé pour produire moins cher ailleurs. Beaucoup de femmes y étaient ouvrières et se sont retrouvées sans emploi, des dizaines d'années de Moulinex sans formation, ça rend pas super mobiles. Aujourd'hui, l'industrie, c'est quelques trucs autour de l'automobile, les abattoirs, de l'agroalimentaire en veux-tu en voilà et aussi ALSETEX, la boîte en pleine campagne qui fabrique les équipements qui permettent aux poulets d'éborgner les manifestant-es. Les femmes de l'échantillon non représentatif – « femmes que je connais » – sont employées à l'hôpital, à l'Éducation nationale, dans les bureaux de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR, réseau d'assos de services à la personne), à la Poste ou dans une mairie. Ou retraitées. Je connais aussi une femme qui bosse comme employée dans l'agriculture, parfois.

Loin de tout

Le point « boulot » ayant été ainsi (mal) traité, il reste le point vie quotidienne « loin de tout ». Les dentistes ne prennent plus de patient-es, les médecins ne prennent plus de patient-es. C'est pas spécifique à la campagne. Au Mans ou à Alençon, les villes proches (30-40 km) de chez moi, c'est pareil. D'après une étude de l'Association des maires ruraux de France de 2021, les ruraux et les rurales consomment 20 % de services hospitaliers de moins que les urbain-es. Je copie un bout d'Ouest France du 13 février 2022 : *Dans une étude de la Drees sur l'accessibilité aux soins, sortie en septembre 2021, environ 3 % de la population française, soit 1,7 million de personnes, faisaient partie des moins bien lotis en termes d'accessibilité à la fois aux médecins généralistes, aux infirmiers et aux masseurs kinésithérapeutes. Plus alarmant, les trois quarts de ces personnes vivent dans des territoires ruraux.*

Dans un article d'août 2023, *Le Monde diplomatique* se penche sur le cas de l'Ardèche et donne des exemples de personnes à la santé dégradée par l'absence de médecin-es, couplée à la pauvreté qui ne permet pas d'aller se faire soigner plus loin. On trouve dans cet article les chiffres suivants : l'espérance de vie en zone rurale est inférieure de deux ans à celle des urbain-es ; en France, les personnes pauvres renoncent 3 fois plus aux soins que les autres, et dans un désert médical comme l'Ardèche, 8 fois plus. Sans trouver de chiffres sexués, on peut cependant penser que les femmes se soignent encore moins que les hommes (d'ailleurs les personnes citées par l'article sont quasiment toutes des femmes), s'occupant en priorité des enfants, qui n'ont pas plus accès aux soins. Et n'oublions pas les titres réguliers de la PQR¹ au sujet des femmes qui accouchent dans des voitures (de pompiers, dans le meilleur des cas) sur la route de la maternité trop lointaine

L'accès aux services publics n'est guère plus facile. La gendarmerie du bled à côté est ouverte... le jeudi matin (en cas de violences conjugales le jeudi après-midi, suffit d'attendre une semaine). Ne soyons pas mauvaise langue, celle de la

sous-préfecture à 10 km est ouverte tous les jours. L'accueil sécu y est ouvert trois jours par semaine, la CAF un seul. Le RSA, c'est la CAF. Cette sous-préfecture dessert tout le nord de la Sarthe, les habitant-es du sud du département savent même pas où c'est (trop rural). Il y a des points d'accueil France services dans les bureaux de Poste, pour vous aider avec l'ordinateur. Oui, parce qu'en campagne, si tu te débrouilles pas avec Internet, loin de tout est pire que tout. Et qui prend des heures ? Et qui fait la queue pour accéder aux services publics ?

Partout en campagne, quand un commerce ouvre dans un village, ça fait les gros titres de la PQR. Et qui fait les courses ?

En vrai, c'est bien...

... d'habiter en zone rurale. Y compris pour les femmes. À condition de savoir pourquoi on habite là, d'être en bonne santé, de ne pas être totalement pauvre et surtout d'avoir les moyens de se déplacer.

Christine Rebatel

1. Presse quotidienne régionale.

Vrais hommes et ruralité

Les élections européennes auront lieu en juin 2024...

On n'en parle pas, certainement qu'il y a moins d'enjeux que pour les JO

WILLY SCHRAEN, le chef des chasseurs, celui n'en a « rien à foutre de réguler » et prend du « plaisir dans l'acte de chasse », a présenté, le 5 décembre, sa liste pour les Européennes. Elle s'appelle « Alliance rurale ». Et prétend défendre une tradition rurale fantasmée en préservant « nos modes de vie et nos cultures françaises ».

Et il ne va suivre que « le bon sens paysan ». C'est une liste apolitique, donc de droite. Certains prétendent qu'il roule pour l'Élysée, dans le but de piquer des voix au RN.

Les chasseurs (pas de féminisation du coup, tant pour le nombre que pour le machisme associé) sont une plaie pour les habitant-es des campagnes qui ne sont pas chasseurs. On entend tou-tes parler des gens abattus chez eux, ou parce qu'ils se promenaient déguisés en lièvre.

Ici, promenade impossible dans les bandes herbées autour des champs, ça fait fuir le gibier. Et vu que le paysan chasseur attire les chevreuils grâce à l'agrainage, ce serait ballot que les promeneurs et promeneuses les fassent filer.

Promenade impossible même sur la route le dimanche, ça tire partout.

J'en suis même arrivée une fois à appeler mon compagnon pour qu'il vienne récupérer, en voiture, le chien et moi avant la traversée du champ de tir. Peut-être que pour Noël, je vais sortir mon épuisette pour attraper un si peu farouche faisan de lâcher qui reste dans le fossé pas loin. S'ils n'ont pas tous été exterminés par les « sportifs » à fusil.

Ch. R.

Bon, je vais faire une fausse note et l'avocate du diable ou plutôt de la diablesse. Je viens de familles de paysans plutôt très modestes et d'ouvriers jardiniers du Quercy, pauvres aussi. Tous les hommes de ma famille qui venaient de bords divers (un catho de droite, un oncle élu Union de la gauche, un grand-père ancien communiste, un père ancien résistant, etc.) travaillaient dur et avaient peu d'argent et peu de distraction. Leur « plaisir » était en effet de se retrouver le dimanche (en semaine pas le temps ou pas souvent) pour chasser. Et je me souviens d'eux, rentrant souvent bredouilles (car ils ne tiraient pas le gibier trop jeune) et de notre plaisir aussi à déguster un civet de lièvre ou des oiseaux rôtis. Il faut dire que la viande était rare et chère dans les années 1950-1960.

Bien sûr, à côté de ça, j'ai un cousin riche (un fils de l'oncle pauvre, de gauche !) qui va dans des chasses privées en Sologne (misère !) et un autre fada, qui tire sur tout ce qui galope ou vole ! Dans ma campagne pas mal de chasseurs... et oui ça ne me plaît pas trop quand j'entends comme ce jour, dans les bois, un coup de fusil tonner à quelque cent mètres de moi... (c'est heureusement assez rare) ou quand je ramasse, comme il y a deux semaines une palombe blessée (un peu pas trop) dans un fourré, par du plomb perdu sans doute, bon, soignée, car amenée à l'école vétérinaire de Toulouse, j'y ai perdu une demi-journée !

C. B.

Femme et patronne

Le machisme ras les sabots règne dans les campagnes, les femmes, qui constituent 24 % des chef-fes d'exploitations agricoles, en font les frais au quotidien : discrimination lors de l'installation où on ne les prend pas au sérieux, harcèlement si elles sont jeunes et jolies, et réflexions sexistes.

Petit florilège :

J'embauche que des filles, elles sont plus minutieuses, délicates et dociles et c'est plus agréable comme compagnie, hé, hé...

Et... ça fait longtemps que je n'ai pas vidé mes bourses pour autre chose que mes impôts...

Mes yaourts ne prennent pas, t'as pas tes règles ?

Il faut avoir des couilles pour investir !

Dans les fermes, les femmes ne travaillent pas, elles aident leurs maris ; d'ailleurs, il est où le patron ?

Maigre comme vous êtes, vous allez en bavarder à la ménopause.

La sororité en actes

Cinq jeunes paysannes, en polaire et en colère, car fatiguées de se heurter au machisme du milieu agricole, décident d'y répondre en créant un collectif « Paysannes en polaire ». Elles publient une bande dessinée pour raconter leurs déboires. Difficultés à être prises au sérieux quand elles s'installent et sollicitent des prêts, invisibilité de leur travail dans l'ombre du mari chef d'exploitation... parmi beaucoup d'autres obstacles.

Mais elles évoquent aussi leurs bonheurs dans leur compagnonnage avec les bêtes, leur plaisir de humer l'odeur de l'herbe qui guérit des phrases qui puent la merde et la puissance du collectif quand elles partagent leurs coups de gueule et leurs coups de pouce. Se soutenir, avancer et lutter ensemble : la sororité en actes contre la masculinité toxique.

Il est où le patron ? Chroniques de paysannes, Maud Bénézit (illustrations) et Les paysannes en polaire. La bande dessinée, joliment illustrée, raconte, au fil d'une saison agricole le vécu de trois agricultrices : une apicultrice, une bergère et la dernière, en Gaec avec son mari, produisant des fromages de brebis.



C'est un vrai documentaire sur des femmes choisissant l'agriculture comme métier, mais surtout un message féministe qui nous est adressé avec humour et légèreté. Si elles souhaitent que leur revendication pour l'égalité s'inscrive dans la bonne humeur et touchent les moins concernées, le pari est réussi !

Un quart de femmes agricultrices

Les femmes représentent aujourd'hui un tiers des nouvelles installations dans le monde agricole. Mais si la profession s'est féminisée, les mentalités n'ont pas évolué, les freins liés aux stéréotypes de genre et le sexisme le plus élémentaire en milieu agricole rendent la tâche pesante. Les paysannes doivent les affronter dans les institutions agricoles et les syndicats où elles sont peu représentées. Une exception, la Confédération paysanne, qui a créé une commission Femmes et exprime sur son site ses positions et revendications :

- un statut identique pour tous les actifs agricoles avec les mêmes droits économiques, les mêmes droits sociaux, les mêmes devoirs, qui assure une réelle indépendance économique ;

- les mêmes droits sociaux en matière de maternité et de paternité que les autres catégories socioprofessionnelles (durée, droit de remplacement pour congé paternité et congé parental, etc.) ;

- le même système de cotisations et les mêmes droits à la retraite pour tous;
- le versement de la retraite complémentaire obligatoire aux conjointes retraitées (celle-ci ayant été attribuée gratuitement aux chefs d'exploitation);
- l'élargissement de l'assurance accident aux conjointes.

La vision du travail des femmes en agriculture, comme une « aide » complémentaire sur la ferme, persiste, la lutte pour améliorer leur statut en agriculture n'est pas terminée. Le statut de conjointe collaboratrice a été créé en 1999 pour lever une partie des inégalités de traitement, mais reste toujours très inégalitaire (cotisations, reconnaissance, etc.). L'instauration du GAEC entre époux (2010) a enfin offert une stricte égalité économique et sociale entre les membres.

Paysannes en avant

Le 8 mars 2019, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, la Confédération paysanne publiait, dans son mensuel *Campagnes solidaires*, un dossier « Paysannes, en avant ! », où Nicole Poupinet, ancienne secrétaire nationale de la Confédération paysanne, écrit :

Nous aimons rappeler que, comme les femmes de la Via Campesina, nous ne voulons pas la moitié du gâteau mais la moitié de la boulangerie !

A. N.

– Maud Bénézit & les Paysannes en polaire, *Il est où le patron ? Chroniques de paysannes*, Marabulles, 2021.

– Site de la Confédération paysanne, commission Femmes : https://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=16.

— Anne Sylvestre nous chante... «Bergère» —

Ah dis-moi donc bergère
À qui sont ces moutons ?
Monsieur, à la bergère
Qui se les achètent
Et mon pied au derrière
Devinez qui l'auront ?
Ah dis-moi donc bergère
Comment me parle-t-on ?
Monsieur faut vous y faire
On a changé de ton
Et mon pied au derrière
N'est pas pour mes moutons
Ah dis-moi donc bergère
Mais que s'est-il passé ?
Ce n'est pas du tout ce que mon père
Et mon grand-père m'ont raconté
Ils m'ont dit que les filles
N'attendaient plus que moi,
Qu'avant de fonder une famille
Je devais m'amuser comme un roi.
Ah dis-moi donc bergère
Tu as de bien beaux yeux
Vous parlez de mon derrière
Je le sais bien, Monsieur,
Mais c'est pas votre affaire
Le touche qui je veux.
Bergère, allons bergère
Tu n'y es pas du tout
Moi je voulais te faire
Un brin de cour c'est tout.
En voilà des manières
Votre cour, je m'en fous.
Dis-moi, dis-moi bergère
Pour qui te prends-tu donc ?
Soit dit sans vouloir te déplaire
Tu as le nez beaucoup trop long



Tu as la taille fine
La jambe beaucoup moins
Tu n'as pas assez de poitrine
Et tu aurais besoin
d'un shampoing
Ah non vraiment bergère
À bien te regarder
Vraiment tu exagères
De tant me résister
Tu devrais être fière
Que je t'aie remarquée.
Monsieur, dit la bergère,
Me faites pas rigoler
Ce que votre grand-père
N'vous a pas expliqué
C'est que je les préfère
Un peu mieux baraqués.
Elle a point la bergère
Le soleil dans les yeux
N'en déplaise à m'sieur votre père
Vous n'êtes pas terrible, mon vieux
Suffit pas que le coq chante
Pour qu'on vienne en gloussant.
Pour en trouver de plus causantes
Faudra changer votre compliment.
Tu te trompes bergère
J'ai une fiancée
Qui a d'autres manières
Et qui sera comblée
Par ce que je vais lui faire
Le dix du mois de mai.
Je sais, dit la bergère
Elle est pas mal du tout
Et puis elle est pas fière
Elle s'amuse sans vous
Avec mon petit frère
Dans le pré en dessous...

Expérience de la ruralité

Le terme « ruralité » n'a jamais fait partie de mon vocabulaire, d'autant moins à présent qu'il est revendiqué par les plus fachos du monde agricole. Non, de mon temps, on parlait plutôt de campagne, et plus exactement de « revivre à la campagne ».

J'AVAIS VINGT ANS en 1972 quand a paru *La Gueule ouverte*, la revue d'écologie politique anticapitaliste et antinucléaire qui, après mes années gauchistes, m'a ouvert les yeux sur les dévastations provoquées par le capitalisme pillleur de ressources. Mais alors, qu'allais-je faire de ma vie dans ce monde voué à la destruction ? Bosser pour le faire perdurer ? Pas question ! Me marier, faire des mômes, prendre un crédit ? Ça va pas, la tête ! Non, il faut que je fasse quelque chose d'essentiel à la vie. Qu'est-ce donc qui est vital ? Se nourrir.

Il faut que j'apprenne à me nourrir

Petite-bourgeoise citadine, habituée aux réunions politiques des arrière-salles de bistrot, mais pas du tout au maniement de la fourche-bêche, n'imaginant même pas toucher un ver de terre, je partais de très bas. Cependant, je ne voyais rien de plus essentiel que d'apprendre à me nourrir et mes convictions étaient fortes. C'était l'époque des communautés et du retour à la terre. J'ai connu mes premiers jardins.

Je n'avais pas un sou et faisais des petits boulots saisonniers. Mais entre 20 et 30 ans, je n'ai pas payé un loyer. Les gens qui avaient des maisons de vacances préféraient qu'elles soient occupées en leur absence. L'été, j'allais camper. Je vivais de pas grand-chose. Et puis la vieille Esther, une Huguenote, m'a prêté une petite maison en échange de coups de main, dans son hameau perché où trônait sa grande maison de famille entourée de hauts murs. Elle y vivait seule depuis la mort de sa sœur. Esther m'a montré son domaine, sa garrigue épineuse, ses chemins pierreux et même ses coins à champignons (« sauf mon coin à morilles que je garde secret ») et surtout son jardin potager à côté de la source qui jaillissait sous les buis. Elle m'a octroyé une parcelle et c'est elle qui m'a appris le jardin, l'observation patiente des plantes qui poussent et les soins à leur prodiguer.

J'avais déjà le souci d'acheter du pain et des céréales cultivées biologiquement, parce que je ne voulais en aucun cas filer de l'argent à l'industrie chimique que je m'efforçais de boycotter. À l'époque, on pratiquait le boycott, et on en dis-

cutait beaucoup, en particulier des produits venant d'Israël et d'Afrique du Sud. Ce n'est certes pas le boycott des oranges Outspan qui a fait tomber l'apartheid, mais il a constitué une sorte de veille permanente dans les esprits contre cette ignominie raciste.

Esther cultivait à l'ancienne et n'utilisait aucun produit industriel, se faisant livrer une petite remorque du fumier de la ferme de la vallée, où j'allais chercher du lait à la traite du soir, que je buvais encore chaud. Elle semait des soucis et des capucines parmi ses légumes et faisait de l'ombre à ses jeunes transplantations en plantant devant elles des branches de buis, qu'elle laissait en couvre-sol par la suite en disant que c'était bon pour la terre. Son jardin était petit mais productif. Moi, je m'exerçais en prenant modèle sur elle.

Plus tard, j'ai rencontré un compagnon, qui venait de la banlieue nord de Paris et dont la mère, prolétaire en charge de 9 mômes, avait trouvé un petit jardin à louer pour pourvoir aux besoins de sa couvée. Lui s'était intéressé au jardin de sa mère et il avait de la pratique pour ce qui était du vivrier.

Les diverses terrasses abandonnées que nous avons défrichées ensemble par la suite, au gré de nos pérégrinations, ont pris une allure plus organisée et productive. Et puis sa mère est morte et la vente du pavillon de banlieue, avec le boom de l'immobilier, même divisée par neuf, nous a permis d'acquérir trois hectares et une maison en Limousin. Trois hectares d'une « friche artisanale », une ancienne entreprise de feuillardiers abandonnée depuis quinze ans. Au cadastre, c'était « landes et friches ». Quelle chance ! Parce que la terre agricole par ici, ce sont de grands prés à vaches avec parfois encore quelques arbres en bordure. Tandis que cette friche est habitée de bosquets de jeunes arbres, bouleaux, frênes, merisiers, noisetiers, de quelques grands chênes, noyers, tilleuls, d'une touffe de robiniers et de très vieux fruitiers.

Le terrain est acheté en octobre, et dès novembre sont plantés deux cerisiers, deux pommiers, deux poiriers et un abricotier ! Puis on découvre qu'il pousse des pêchers sauvages issus de noyaux, ainsi que des pommiers sauvages, des merisiers, des aubépines, des sureaux. J'acquiers un petit guide de reconnaissance des plantes par la couleur de leurs fleurs. La botanique pour débutants. Et les premiers printemps, sur ce terrain où pousse ce qui vient, je les passe à découvrir toutes les médicinales sauvages qui s'y déploient : l'ortie bien sûr, les ronces et les pissenlits, mais aussi le lumineux millepertuis, le majestueux bouillon-blanc, l'accrocheuse bardane, la douteuse digitale, la grande épilobe élancée... Il fallait que j'apprenne. Ma mère m'avait offert une encyclopédie des plantes médicinales que je consultais souvent. Mais je voulais en savoir plus.

Il existe des écoles d'herboristerie qui dispensent des cours par correspondance. Ce sont des écoles privées, donc

payantes depuis que Pétain, en 1942, a supprimé le diplôme d'herboriste et les formations afférentes. Nous avons demandé le RMI, mais il n'a pas été possible de faire prendre en charge cette formation de deux ans dont le diplôme n'était pas reconnu par l'État. Qu'importe, j'ai décidé de me l'offrir. Et j'ai découvert qu'il y avait une petite production de plantes médicinales en France, et même un syndicat, SIMPLES, le Syndicat inter-massifs pour la production et l'économie des simples, fondé en 1982 par des producteurs et des productrices de médicinales qui, plutôt que de se considérer comme concurrents sur un même marché, avaient décidé de partager leurs connaissances et leurs problèmes (y compris avec l'administration) et d'élaborer un cahier des charges qui répondait aux exigences de l'agrobiologie, pas seulement en excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse (ce qui est un minimum pour des plantes servant à se soigner), mais en considérant la terre comme une partenaire vivante avec laquelle il convenait d'entretenir des relations respectueuses et attentionnées. J'ai assisté à une première assemblée générale, dont toute une après-midi a été consacrée à un échange de savoirs sur les baumes; les anciennes et les plus confirmées expliquant leurs recettes, leurs processus de fabrication et les éventuels problèmes rencontrés. C'était d'une richesse, d'une générosité, d'une simplicité épatante. J'avais rencontré des amies potentielles.

Avec mon compagnon, nous nous sommes lancés dans la construction d'un séchoir à capteurs solaires et la mise en culture de menthe, mélisse, camomille, fenouil, angélique et autres douceurs.

Sur notre terrain, riche en bosquets, haies et grands arbres, se dessinaient des clairières qui sont devenues au fil des ans des parcelles cultivées. Seules les circulations étaient tondues, les prairies au verger étant fauchées quand on y déplaçait les poules, et les bords des chemins en fin d'été. Nous avons été agréés à la première visite du Syndicat en tant que lieu accordé à l'esprit de SIMPLES, lieu qui laissait de la place à la flore et la faune sauvage.

Et le statut agricole, dans tout ça ?

Dès les premières années, en même temps que les chantiers d'installation, nous n'avions pas manqué de lancer un potager qui a très vite assuré notre base alimentaire, été comme hiver. Nous avons, grâce aux Croqueurs de pommes du Limousin, greffé en variétés anciennes un grand nombre de fruitiers sauvages. Au point que j'avais écrit à la MSA pour savoir à quelles conditions il était possible de vendre sur les marchés une production personnelle



surabondante. Pendant huit mois, pas de réponse. Puis, un petit matin au réveil, on frappe à la porte. Je me retrouve face à deux malabars moustachus en pardessus et chapeaux, genre Gestapo. L'un me sort sa carte: contrôleur MSA et me dit de but en blanc que je n'ai pas le droit de vendre sur les marchés et qu'il peut me mettre une amende. Je me défends, je n'ai encore rien vendu, c'était juste une demande de renseignement. Il garde le ton tranchant et me questionne sur ma production. Je parle de surplus de légumes et de fruits. Quand j'évoque l'agriculture bio, il émet un ricanement réprimé. Je n'ai qu'une hâte: qu'ils s'en aillent! Non, je ne vendrai rien.

Ce premier contact avec l'administration agricole m'avait coupé l'envie d'aller plus loin. Mais après ma formation d'herboriste et ma rencontre avec d'autres paysans herboristes à SIMPLES, j'ai compris que le statut agricole était de mise, l'État exigeant qu'on soit rangé dans une case administrée, et j'ai passé un brevet professionnel agricole. Là, j'ai découvert, en cours de compta, de vraies comptabilités (anonymes) d'agriculteurs, où l'on s'aperçoit qu'ils ont de très lourdes charges d'emprunts (pour le nouveau tracteur, la chambre froide ou divers aménagements nécessités par la loi) et, d'autre part, des subventions de l'État ou de l'Europe qui viennent combler le manque, de sorte que beaucoup d'agriculteurs, même si de grosses sommes transitent sur leur compte, vivent de très peu et qu'un bon nombre a besoin du RMI.

Moi, je n'ai pas besoin d'emprunter, pas besoin de machines, nous construisons et fabriquons ce qui nous est utile

Par contre, je n'ai droit à aucune subvention pour mes trois hectares de landes et bois. Pour devenir agricultrice à



➔ titre principal, je devrais payer à la MSA l'équivalent de ce que je peux espérer gagner. Je choisis donc la case « cotisant solidaire » qui coûte dix fois moins cher, ne me donne pas droit à grand-chose, mais permet une existence agricole et le droit de vendre ma production.

Assez vite, nous sommes arrivés à cent kilos de plantes sèches par an (la capacité maximum du séchoir auto-construit) pour moitié cultivées, pour moitié en cueillette sauvage. Notre potager continuait à nous mobiliser et très vite, au gré des rotations, les médicinales et les potagères se sont rencontrées sur les mêmes parcelles. Il n'y avait pas de séparation entre le travail vivrier et le travail de rente. Avec les poules, les abeilles et les fruitiers, nous passions notre temps dans les jardins. Et nous n'avons pas quitté le statut de cotisant solidaire ni celui de Rmistes.

À une cheffe assistante sociale qui me demandait si nous comptions vivre du RMI jusqu'à la retraite, j'ai répondu que le RMI servait à s'acquitter de toutes les dépenses obligatoires (assurances et autres) exigées pour simplement exister ici. Par ailleurs, nous prenions soin d'une oasis de nature, préservée des produits chimiques, un îlot de biodiversité, et cela non pour notre profit personnel, mais afin de préserver

une ressource d'avenir pour la vie végétale et animale. Aussi le RMI n'était pas cher payé pour notre contribution citoyenne à la préservation des espèces, comparé aux larges subventions à l'agriculture industrielle, qui détruit la vie pour enrichir les banques. Elle n'a rien répondu.

Les jardins sont toujours là, les arbres poussent, font de l'ombre, captent la pluie, abritent les oiseaux. Les plantes ne meurent pas de sécheresse. Il y a des coccinelles, des vers de terre et *tutti quanti*...

J'ai connu tard la lettre de Giono aux paysans, écrite juste avant guerre, où il les enjoint de ne pas se vendre aux banques et à l'industrie, parce qu'ils ont tout : la terre, les moyens de production, les connaissances et savoir-faire. Ils sont autonomes. S'ils acceptent d'entrer sur le marché mondial, ils ne seront plus que des prolétaires, les exécutants des programmes étatiques. Les paysans n'ont pas suivi Giono et ont cédé aux mirages que leur promettait leur nouvelle appellation de « chef d'exploitation agricole »...

Michèle Monico



À la campagne, on vote RN...

Dans les petites villes moyennes, aussi, on vote Rassemblement national.

PREMIER TOUR DES PRÉSIDENTIELLES 2022 : Le Pen a fait 64,74 % à Boissy-le-Repos (Marne), commune d'un peu plus de 200 habitant·es. Elle est arrivée en tête dans plus de la moitié des communes de France. En particulier, dans celles de quelques centaines d'habitant·es. Et les femmes, au moins aux présidentielles, votent maintenant autant RN que les hommes¹.

Par contre, le sexisme crasse de Zemmour fait qu'elles votent moins pour lui que les hommes.

Mais pourquoi les campagnes votent-elles RN ? L'explication « il y a trop d'immigrés » ne tient pas. Un article récent² tente des explications. À partir des années 2000, le RN a perdu des électeurs et électrices dans les villes et les banlieues, et conquis des territoires ruraux. L'explication peut être la théorie de la menace, symbolique (il existe la théorie de la menace « réaliste » en cas de difficultés et d'impression de compétition pour des ressources telles que le travail, les aides sociales, etc.). L'absence de contacts nourrit les fantasmes et les peurs. Les classes populaires rejettent alors les classes supérieures, trop éloignées, et les immigré·es, assimilé·es aux « assisté·es » et « cas sociaux ». La figure de l'étranger représente alors plutôt le déclassement social, les valeurs opposées : assistanat, délinquance, insécurité. On peut parler pour ces classes de conscience sociale triangulaire ; le « eux » des possédants, le « nous » et le « bas ».

La théorie du contact, complémentaire, dit que la xénophobie est plus faible dans les zones où il y a beaucoup d'immigré·es que dans celles où il y en a peu. À condition qu'il y ait réellement des activités communes. Elle est fragilisée en cas de dégradation des conditions économiques.

Ch. R.

1. <<https://lejournel.cnrs.fr/articles/droite-radical-les-femmes-sy-mettent-aussi-surtout-en-france>>.

2. « La figure de l'étranger, ce repoussoir imaginaire : comment le vote RN a évolué », *Le Monde*, 17 novembre 2023.

Ruralité et IVG ?

IVG par aspiration, pratiquées par des sages-femmes

On pourrait croire un instant que le gouvernement Macron avait eu, enfin, au moins, une bonne idée...

MAIS LE DÉCRET, publié dimanche 17 décembre 2023, qui permet désormais aux sages-femmes formées de pratiquer des IVG instrumentales en milieu hospitalier, est assorti de conditions telles que, pour les réaliser, cela devient une « entrave à l'accès au soin ».

Depuis plusieurs années, les sages-femmes avaient le droit de pratiquer des IVG médicamenteuses et, désormais, elles peuvent assurer également des IVG par aspiration jusqu'à quatorze semaines de grossesse.

En lisant le communiqué du ministre, j'ai eu un bref instant un petit moment de joie, en pensant qu'au moins une avancée pourrait être saluée en 2023 – je sais, je suis bête d'avoir encore des espoirs de ce type.

Car les difficultés d'accès sont telles que, parfois, les femmes d'un village se cotisent pour aider à aller jusqu'en Espagne des femmes qui ne trouvent aucune place pour avorter dans leur région.

Bref moment, car dès que j'ai cherché plus loin, je suis tombée sur un communiqué d'associations autour du Planning familial, qui ont rédigé un communiqué commun

pour expliquer le réel derrière les grands mots du ministre et le décret...

En effet, pour qu'une sage-femme puisse pratiquer une IVG, il faut la présence sur le site d'un médecin compétent en matière d'IVG, plus celle d'un anesthésiste, plus celle d'un gynécologue obstétricien, et que l'établissement permette la prise en charge de la patiente des embolisations artérielles dans des délais compatibles avec la sécurité des soins.

Quatre conditions qui ne peuvent être réalisées que dans de très gros établissements, et en dehors des périodes de tensions de personnels...

Bref, les femmes de la ruralité n'ont pas plus accès qu'avant à l'IVG... Retour à la case départ.

Car pour aller accoucher, le ministère ne demande pas autant de garanties. Il suffit que les médecins soient « joignables dans un délai raisonnable » pour que l'accouchement puisse avoir lieu avec l'aide d'une sage-femme.

Alors, que voit-on ?

Une discrimination de plus, pour empêcher les femmes d'avoir accès à leurs droits de disposer de leur corps, d'avoir des enfants lorsqu'elles les désirent et, encore une fois, une annonce pompeuse du gouvernement, suivi d'un cortège de... rien.

Véronique Decker

Les secrétaires de mairie, femmes à tout faire

JUSQU'AUX ANNÉES 1990, la fonction était assurée par les instituteurs, conditions obligatoires pour obtenir un poste d'enseignant à la campagne. Ils n'étaient plus que 800 en 1994, quand la loi interdisant ce cumul a été votée.

Aujourd'hui, ce sont des femmes. Mais pourquoi donc ?

Temps partiels, petits salaires, faible reconnaissance, grosse disponibilité sont certainement des éléments d'explication.

Les secrétaires de mairie des communes de moins de 3500 habitant-es (qui sont 23 000 et à 94 % des femmes) sont les couteaux suisses des

petites mairies: état civil, renseignements sur les règles d'urbanisme, gestion du budget, préparation des élections, arrêtés municipaux, concessions dans les cimetières, cadastre, coaching des élu-es dans la complexité administrative... et premier contact des habitant-es à la mairie, dernier morceau des services publics.

Elles travaillent souvent dans plusieurs mairies, font des kilomètres à leurs frais. Parfois, elles s'occupent aussi d'une agence postale. Elles sont mal payées, fonctionnaires territoriales majoritairement de catégorie C. Et pourtant, elles doivent s'adapter à plusieurs contextes et outils de travail, variables selon les mairies, restées informées des évolutions réglemen-

taires, s'adapter aux élu-es qui changent quand, elles, sont la continuité; certaines en sont à leur quatrième ou cinquième mairie...

Elles perdent leurs interlocuteurs dans les antennes de proximité de l'État, leurs supports dans les préfectures sont moins nombreux et moins disponibles.

Les deux tiers ont plus de 50 ans, 2 000 postes sont vacants et autour de 10 000 le seront dans les dix ans qui viennent. Une loi en cours de vote et mise en place va améliorer leur rémunération, catégorie B.

Secrétaire de mairie, un métier d'avenir pour les campagnardes ?

Ch. R.

Agroécologie et retour aux sources

Comme le dit Amaia Mekue Mezo, une paysanne du Pays basque espagnol, qui fait partie de la Via Campesina : « Dans l'histoire, les femmes ont été au fondement de l'agriculture. C'étaient les femmes qui faisaient le plus gros du travail dans les champs, parce qu'on les cultivait pour nourrir nos familles. Et puis, quand les machines sont arrivées, et que ça a cessé d'être un travail collectif, je pense que les hommes ont pris les rênes de ce travail, particulièrement avec les machines et les tracteurs, et oui, aujourd'hui, les femmes sont incluses, mais il y a toujours plus d'hommes que de femmes dans les champs. »

ON NE PEUT MIEUX RÉSUMER EN QUELQUES MOTS une dépossession séculaire qui s'est faite avec la privatisation et la confiscation des terres, d'abord lors du mouvement des enclosures, qui finit par se répandre dans toute l'Europe. Ce mouvement général d'anéantissement des communs a été terrible pour la petite paysannerie, mais particulièrement pour les femmes, les hommes étant progressivement enrôlés dans l'industrie naissante et voyant leur travail rémunéré, tandis que le travail des femmes était scandaleusement sous-payé par rapport au leur.

On peut voir cette révolution du régime de jouissance des biens de moins en moins communs comme une régression violente de la condition féminine. Historiquement, c'est aussi l'époque des grandes chasses aux sorcières, qui verront leur point culminant aux XVI^e et XVII^e siècles, si bien qu'on pourrait parler de la restauration misogyne de la Renaissance : on idolâtre l'antiquité gréco-latine jusqu'à son effroyable mépris des femmes et des enfants.

La révolution industrielle, dès le XVII^e siècle, ouvre l'ère du machinisme, domaine réservé au sexe fort. L'agriculture ne s'industrialisera guère avant le XX^e siècle, provoquant des catastrophes écologiques de grande ampleur comme le *Dust Bowl*¹.

Le machinisme est clairement l'ennemi des femmes, jusque dans sa conception.

Outils et machines ne sont à l'origine conçus que pour des hommes, et des hommes du genre viriliste. C'est connu : la morphologie de l'humain lambda est masculine. Résultat : nombre de paysannes se dépatouillent avec des outils trop lourds, trop gros, trop hauts. Au sein du réseau Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) – groupement de paysan·nes en interaction qui a pour vocation de favoriser la transition vers l'agro-écologie –, les Elles de l'Adage (Agriculture durable par l'autonomie, la gestion et l'environnement) ont pris l'affaire en main : les femmes ne vont pas s'adapter aux outils, elles vont adapter les outils. Et avant tout apprendre à les modifier, voire à les fabriquer.

Passant outre les craintes d'empiéter sur un domaine jalousement réservé, elles ont initié des stages de pratique, réflexion, adaptation et même création d'outils adaptés. Cela s'est fait en partenariat avec la coopérative d'auto-construction l'Atelier paysan, qui, depuis 2008, promeut l'autonomie technique paysanne.

Car, si on y réfléchit, d'une, les machines et les outils de brutes, si les hommes arrivent mieux à s'en servir, leur bousillent pareillement le corps, et deux s'endetter jusqu'aux dents pour une machine qui décidera du type d'agriculture qu'on veut faire, car elle est là pour rentabiliser à grande échelle et pas faire dans la dentelle du vivant, est-ce si profitable que ça ? Même si c'est ultra-viril et si on peut vendre des calendriers avec des femmes à poil et des tronçonneuses, ou des femmes à poil et des tracteurs ?

Les Elles ont donc initié des ateliers non-mixtes où on peut apprendre à manier des botteleuses avec ses petites mains en se passant des regards sarcastiques ou apitoyés dont la gent masculine n'est pas avare.

Entre Elles, en rigolant, en s'entraïdant, les paysannes acquièrent la maîtrise des outils et des machines et peuvent espérer mieux partager le boulot (il ne reste plus qu'à apprendre la compta et les tâches domestiques aux hommes). Mais, surtout, elles prennent de l'assurance et la conscience de leurs capacités quotidiennement mises en doute dans ce milieu majoritairement masculin et conservateur.

La non-mixité délie les langues, on partage des expériences communes et on se sent moins isolée.

En partenariat avec les ingénieurs de l'Atelier paysan, les Elles se sont aussi attaquées au défaut de pratique et de compétence des femmes dans le travail du métal,

indispensable pour bricoler et adapter leurs matériels. Le travail préalable à la fabrication d'outils spécifiques passe par une réflexion interactive : quelles sont les fonctionnalités essentielles, celles sur lesquelles il est exclu de négocier en termes de solidité et donc de poids, et celles dont on peut se passer ? Les poignées seront ainsi étudiées avec la plus grande attention.

L'Adage d'Ille-et-Vilaine est un groupement d'éleveurs et d'éleveuses, les deux outils jugés cruciaux par les femmes seront donc un repousse-fourrage dans les auges et un chariot pour déplacer aisément les piquets de clôture. En Loire-Atlantique, les femmes choisiront deux chariots de récolte, pour une maraîchère et une productrice de petits fruits. Les chariots doivent être adaptés à la taille de celles qui s'en servent, maniables, aussi légers que possibles et polyvalents. Les maraîchères sont deux, il faut tenir compte de la morphologie de l'une et de l'autre. Il faut aussi tenir compte du mode de culture : en planches permanentes, par exemple. L'élaboration de l'outil est ce qui prend le plus temps, en concertation fébrile entre les ingénieurs et les paysannes.

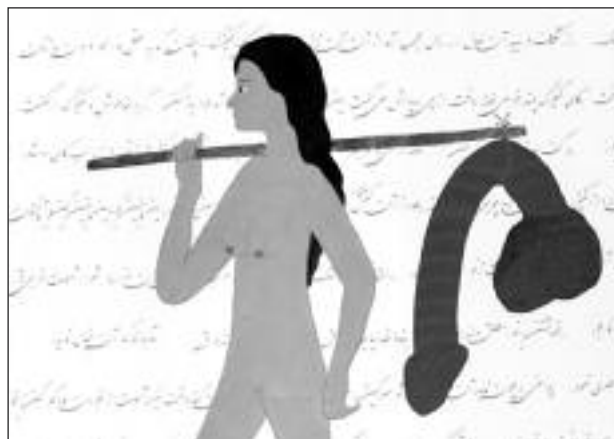
La phase de fabrication aura lieu début 2021, dans les ateliers de l'association et les fermes. C'est aussi le moment de mettre à plat le rapport des femmes à l'outillage et aux machines.

Les formateurs de l'Atelier paysan, tous des hommes, se sont adjoint une paysanne qui a beaucoup travaillé en auto-construction et sur l'outillage. Mettre le travail du métal à portée de femmes qui n'y ont pas tellement accès est primordial. Globalement, l'agroécologie, vers laquelle tendent toutes ces associations et groupement, est davantage portée par les femmes, pour des raisons d'inadaptation au modèle productiviste qui jamais ne les a calculées, mais aussi parce qu'elles ont gardé une autre vision de l'agriculture, d'abord respectueuse du vivant et visant en primauté à l'autonomie alimentaire.

Pour les femmes de la Via Campesina dans le monde entier, l'agroécologie est indissociable du féminisme.

Parler de la construction de nouvelles relations de genre est aussi important que parler des pratiques et de la construction de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. Comment parler d'agroécologie sans parler d'une société patriarcale et oppressive ? Donc nous parlons d'un processus d'émancipation, nous avons à affronter l'intégralité du système d'oppression par le Capital.

Pour la plupart d'entre elles, le colonialisme de sociétés alors fanatiquement patriarcales, qui ont anéanti les cultures autochtones, a représenté une régression terrible pour les femmes, qui s'est accentuée avec l'industrialisation du monde. Leur émancipation passe tout naturellement par la désindustrialisation et le retour au rôle fondamental de



Dessin de Kubra Khademi

l'agriculture : nourrir. C'est ce que dit Miriam Huaiquilao Nahuel, de l'Assemblée mapuche de gauche du Chili :

Le colonialisme a représenté une régression pour les avancées des femmes, leur évolution et la reconnaissance de ce qu'elles font dans les champs. Le développement de l'agroécologie nous permet de regagner cette valeur fondamentale que les femmes ont dans le processus de construction d'une société basée sur les valeurs humaines.

Mais si on regarde la situation des paysannes dans les sociétés colonisatrices, on s'aperçoit que cela les concerne tout autant, car elles aussi ont été dépouillées de leur rôle en étant pareillement privées de tout pouvoir décisionnaire sur la terre, les semences, les cultures.

Toutefois, ces initiatives restent très marginales même au sein des structures qui valorisent et promeuvent l'agro-écologie, et qui, elles-mêmes, à l'instar du monde paysan, restent majoritairement masculines.

Les femmes des Civam² s'efforcent de briser l'isolement dans lequel elles se trouvent trop souvent en se constituant en groupes, tels les Elles de l'Adage. Au niveau européen Eurovia, la coordination européenne de la Via Campesina, coordination internationale de la petite paysannerie et de la paysannerie autochtone, met en avant l'importance du féminisme dans la mise en place de l'agroécologie :

Au sein de cet espace, les paysannes travaillent ensemble pour améliorer les conditions des paysannes, des travailleuses rurales et des migrantes, en créant des positions politiques, des espaces de plaidoyer et des échanges.

L'articulation vise à mettre en avant une compréhension collective de la nature intersectionnelle et transversale du féminisme au sein des espaces de travail de notre mouvement, et à faire entendre la voix des paysannes à tous les niveaux, tout en soulignant l'importance du féminisme au sein de concepts fondamentaux tels que l'agro-écologie.

L. B.

1. Dust Bowl (bassin de poussière) : série de tempêtes de poussière provoquant une catastrophe écologique et agricole dans les années 1930.
2. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

HISTOIRE

Aux origines de l'émergence des femmes dans l'espace rural: entre traditions, circonstances et convictions

Si l'émancipation des femmes est un long et rude chemin, celle des femmes paysannes l'est encore plus. Le regard classique est de considérer le temps ancien (1000-1500) comme un temps de leur invisibilité totale. Il est vrai que l'histoire a écrasé les traditions autonomes et collectives du passé par un mouvement d'abstraction de la vie, à l'opposé de la mémoire intuitive et créative.

Tout démontre pourtant qu'à l'origine, après l'an mille, les femmes paysannes apparaissent et ne laissent pas les campagnes aux hommes. Voyons de manière plus précise les aspects les plus parlants de cette présence et de ses raisons avant l'époque contemporaine.



La déconstruction d'une supposée « absence »

Vers le XI^e siècle, l'invisibilité des femmes paysannes est avant tout due au fait que les représentations des scènes de la vie rurale sont essentiellement masculines. Réalisées par des religieux imprégnés d'interdictions, les images sur vitraux ignorent la femme paysanne: l'homme est toujours premier, seul souvent à tenir l'outil. Un évêque dit d'elles « qu'elles étaient simplement mariées à ceux qui prient, labourent et qu'elles les servent ».

Bien au contraire, le rôle de la femme est décisif pour les nombreuses tâches domestiques et pour les travaux agricoles: dans un univers genré, chaque paysan et chaque paysanne ont des domaines d'activités immuables basés sur des préjugés ancestraux liés au sexe, mais aussi aux aptitudes des femmes.

Dans une France puzzle faite de provinces très marquées, rattachées de longue date ou récemment, à la diversité extrême de lois et droits (droits féodaux, provinciaux, ecclésiastiques, bientôt étatiques), les conditions sont extrêmement différentes: les femmes paysannes bénéficient ici de libertés et là en sont privées: ainsi présentes aux moissons à l'Est, seules à faire les cueillettes plus au Sud. Cette dichotomie des sexes, sous penchant de soumission féminine, permet finalement aux femmes paysannes d'avoir des espaces extérieurs où elles ont tout pouvoir. Les inégalités de traitement et d'avantages ne les empêchent pas d'être irremplaçables – ce qu'elles doivent secrètement penser. C'est à la fin de Moyen Âge, quand s'opère un changement rigide de société, que le refus du travail pour les femmes paysannes va apparaître en les dénigrant et en cherchant à les ramener dans la sphère domestique.

La place avérée dans les communautés familiales

Ce sont dans les villages qui correspondent globalement aux paroisses religieuses et au sein des communautés villageoises que les femmes paysannes vont se rendre indispensables à la vie familiale, dans un pays où la population est à 90% rurale.

Au sein de ces structures autonomes, solidaires, partageuses, des pratiques collectives nécessaires sont mises en place, et les rôles bien définis favorisent la participation des femmes. La famille est la première des communautés. Dans un système patriarcal séculaire (dans le prolongement de



la loi salique interdisant à une femme de succéder au trône royal), si la femme n'est pas cheffe de feu dans sa communauté, elle est indéniablement cheffe de la famille gérant la vie communautaire (enfants, mariages croisés, alimentation, etc.), l'amenant à se déplacer d'un hameau à l'autre. Moissons, vendanges, abattages d'animaux se font en mixité. Dans ce cadre très uni, des communautés dites *taissables* (par accord tacite), appelées suivant les espaces *frérèches* ou *parsonneries*, se constituent, regroupant par le lien du sang ou par une alliance des personnes vivant en commun sur la même exploitation. La raison en est simple: dans le cas du décès du chef de famille et sans progéniture mâle, les terres et bâtiments relèvent du droit de main morte, le seigneur pouvant les récupérer; ainsi, la succession est assurée dans le cercle communautaire. Dans ce type de communautés (en région Centre, en Morvan), il y a un maître élu et une maîtresse (jamais l'épouse): cette maîtresse ne dirige pas, mais a influence dans toutes les tâches et organise l'exploitation agricole; ses droits sont reconnus et jamais contestés, le partage du pécule réel. Ces communautés particulières existeront un bon moment et disparaîtront, jugées trop indépendantes, avec l'affirmation étatique.

L'intégration aux assemblées d'habitants: les veuves, la voix masculine

Jusqu'au XIII^e siècle, la liberté est aliénée dans un système féodal écrasant mais qui va se fissurer. Petit à petit, plus tardivement que les villes, les villages vont prendre un sentiment d'indépendance. Bien avant les communautés d'habitants, des groupements agricoles et de voisins se sont constitués. Au début du XIII^e siècle, des assemblées de communautés d'habitants (60 % de la population), dans un pays profondément rural, vont s'imposer, profitant de l'affaiblissement du pouvoir des seigneurs et du clergé: des premières chartes d'affranchissement sont données après celles aux cités urbaines.

C'est une vraie démocratie directe qui est la règle dans ces assemblées, les délibérations en portant les traces: une réalité très forte dans ces espaces ruraux dénotant une liberté d'expression inédite.

Dans ce nouveau cadre, une catégorie de femmes payannes – les veuves – va donner souffle à leur visibilité, la coutume locale leur permettant de participer. Les chroniqueurs de l'époque, qui évoquent les veuves de classe sociale aisée, ne mentionnent que rarement les femmes du peuple ayant pourtant une reconnaissance réelle et faisant bien partie des 10 à 35 % des femmes présentes.

Si les hommes restent majoritairement les chefs de feu dans un système patriarcal bien ancré en campagnes, les

femmes veuves, dans certaines régions comme la Saintonge, sont actives et prennent toute leur place, bénéficiant des legs de leurs maris ou de concessions de terres. Même sans propriété personnelle, toutes peuvent s'exprimer. Dans le Dunois, sur 45 habitants, il y a 9 veuves. Elles signent les documents officiels (relevés de tailles, affouages) et gèrent les biens communs. Leurs droits sont même défendus.

Les siècles suivants, le caractère familial de ces assemblées d'habitants s'accroît ouvrant la présence des filles de veuves.

Ces assemblées de communautés d'habitants vont s'étioler dans la seconde partie du XVIII^e siècle sous l'effet de l'inégalité des fortunes avec le désintérêt des riches et surtout de l'ingérence du pouvoir royal et de la demande de corps de ville (municipalité): l'étonnante démocratie directe suivra cette évolution. Ce moment oublié atteste que certaines traditions trop émancipatrices ont été brisées.

La peur du pouvoir et de l'Église face à l'indépendance féminine

Étonnamment, vu les progrès humains, c'est à la fin du Moyen Âge et durant la période dite de Renaissance (1560-1630) que les femmes indépendantes vont être arrêtées et brûlées en tant que sorcières, avec environ 60 000 exécutions. Sont visées surtout les femmes des campagnes vivant souvent en dehors de l'espace communautaire: les célibataires et les veuves, les femmes sans enfant, avec la fin de la tolérance pour celles qui veulent contrôler leur fécondité, les femmes âgées devenant un sujet d'horreur.

Beaucoup d'entre elles possèdent des pouvoirs de guérison (à base de plantes) ou des capacités à aider (sage-femme) montrant une supériorité et remettant en cause les dominations, ce qui provoque la peur des hommes de pouvoir, les comparant à des créatures démoniaques, et de l'Église, évoquant un pacte avec le diable.

Dans *Un monde sans fin* de Ken Follett, il est dit:

L'homme qui prépare les onguents et les médecines a pour nom apothicaire. Lorsque c'est une femme qui exerce cette activité, on l'appelle sorcière. Les hommes aiment bien tuer une femme de temps en temps.

Mais cette histoire de chasse aux sorcières est bien celle d'un patriarcat qui fait des femmes, déviant de leur rôle

C'est une vraie démocratie directe qui est la règle dans ces assemblées, les délibérations en portant les traces: une réalité très forte dans ces espaces ruraux dénotant une liberté d'expression inédite.

➔ assigné, un danger ; leur élimination sert à rationaliser la reproduction humaine et à promouvoir un nouveau monde précapitaliste bien compartimenté et figé par la loi de Dieu, dans lequel les femmes sont marginalisées.

Des présences genrées dans les moments de guerres et d'émotions

Le contexte des guerres qui se sont multipliées aux XIV^e et XV^e siècles, contribuant à donner présence et liberté aux femmes paysannes, est souvent occulté, les sources cachant leur participation et imposant l'idée de leur passivité.

■ Elles vont d'une part gérer les exploitations et tout négocier, quand le mari est à la guerre : gestion des terres avec concessions de certaines pour subvenir aux besoins, sans remise en cause à son retour.

■ Elles prennent aussi position dans les conflits, surtout le conflit franco-anglais, aidant aux résistances, des villages entiers pouvant agir : l'autorité ne leur fait pas de procès pour éviter leur visibilité publique et préfère les bannir en secret.

■ La place des femmes paysannes dans les émotions populaires, liées à la nourriture ou antifiscales, est clairement reconnue. Particulièrement dans la prérévolution (XVII^e et XVIII^e siècles).

Les travaux historiques indiquent que 70 % des tumultes sont conduits par des femmes en campagne : blocage de convois, arraisonnement de barques, affrontements, mais aussi remise en cause de l'impôt en Aunis, ou n'hésitant pas à invectiver les hommes : ceux-ci laissent faire les femmes qui sont les ménagères et qui montrent une grande détermination. Plus rapidement que dans les villes, la participation des paysannes diminue toujours en raison d'une normalisation accélérée.

La femme paysanne à l'aube de la Révolution : entre repli et permanence

La dégradation de la condition des femmes paysannes au XIX^e siècle (et de toutes les femmes), qui ont su prendre place dans les différents paysages de vie des campagnes après le XIII^e siècle, commence dès le XVIII^e siècle.

La centralisation du pouvoir, le contrôle étatique, le poids de l'Église catholique entraînent la mise au pas de la population et particulièrement le retour à un ordre très ancien renvoyant les femmes dans l'obscurité, l'incapacité juridique des femmes mariées s'aggravant.

Si le rôle des femmes paysannes s'efface à nouveau, elles demeurent bien présentes. Certes, il reste des « femmes de corps » (serves) comme en Lorraine, mais les veuves restent souvent privilégiées et assujetties à l'impôt. Certaines subsistent en dehors de l'homme et peuvent utiliser leur droit de propriété. Celles, mariées, demeurent de vraies collaboratrices, apportent leur dot, apparaissent dans certains libelles écrits (Languedoc, Guyenne). Représentant la terre, pratiquant mille petits métiers indispensables, elles sont bien là sous le regard dépendant des hommes, continuant à assurer leur place essentielle pour la survie alimentaire de la famille et de la communauté.

Des réalités rurales passées faisant référence dans l'époque contemporaine

Certes le Code civil napoléonien faisant de la femme un objet, et le XIX^e siècle la broyant dans les usines ou l'éclipsant en campagnes, vont faire régresser l'émancipation des femmes.

Mais les réalités rurales émises ont forgé l'âme des paysannes, solide, forte, déterminée, et se répercutent plus ou moins consciemment dans les temps qui suivent. L'image de la paysanne s'assumant avec un sentiment d'indépendance, de réaction aux injustices demeure : cette mentalité doit certainement beaucoup aux origines de son émergence.

Jean Annequin

Sources :

– Jean Annequin, « Femmes et paysannes : les "ouvrières" de la terre », *Casse-Rôles*, n° 21, août-octobre 2022, p. 32-34.

– Robert Fossier, « Les communes rurales au Moyen-Âge », *Journal des savants*, 1992, p. 235-276.

– Jean Partiot, « Les Communautés taises en Morvan ». Un village millénaire au cœur de l'Europe, 2014 ; <<https://www.montreuil.fr/fr/anx/histoire-parsonniers.php>>.

– Henri Babeau, *Les Assemblées générales des communautés d'habitants en France du XIII^e siècle à la Révolution*, Librairie nouvelle, 1893.

– François Dupuis-Déri, « Démocratie médiévale : assemblées d'habitants, commun et utopie », *Tumultes*, n° 49, 2017, p. 139-156.

– Didier Lett, « Le quotidien des femmes paysannes », 2020, <<https://www.histoire-et-civilisations.com/thematiques/moyen-age/le-quotidien-des-paysannes-compagnes-de-labeur-59918.php>>.

– Jean-Luc Laffont, « Les femmes dans les révoltes populaires en France à l'époque », <<https://www.academie-sciences-lettres-toulouse.fr/wp-content/uploads/2017/01/2016-14-JL-Laffont.pdf>>.

– Adrien Dubois, « Les femmes dans la guerre (XIV^e et XV^e siècles) : un rôle caché par les sources ? », *Tabularia Études*, n° 4, 2004, p. 39-51.

– Léon Abensour, *La Femme et le féminisme avant la Révolution*, Éditions Leroux, 1923.

Maison des Charrues à Fétigny (Morvan), ancien lieu de communauté taise (source patrimoine local, 1933).



Ça t'évoque quoi, toi, la ruralité ?

À moi, voilà c'que ça me raconte :

Il est tout mignon ce mot, il m'évoque la campagne, il fleure bon le terroir, les champs dans lesquels on a envie de se rouler, les jolies vaches qui nous regardent placidement quand on passe à vélo ou à pied, les sentiers de randonnées bien entretenus par les associations, les petits marchés de producteurs... oui, c'est ça aussi la ruralité.

Pour d'autres ça évoque l'ennui, les culs-terreux-ses, les bouseux-ses, les bouses de vache et la bouillasse, l'odeur du purin ou du fumier, les kilomètres à parcourir pour acheter du sel, les ploucs, le vide, le manque, le silence angoissant...

Chacun-e son angle de vue.

C'est quoi au juste la vie d'une femme en ruralité ?

Comme beaucoup d'autres j'ai choisi la ruralité pour plusieurs raisons : le calme, la qualité de vie, moins de stress, créer du réseau, vivre autrement, monter des projets avec des personnes qui ont les mêmes sensibilités, vivre autrement que par le biais qu'on voudrait nous imposer : hyperconnexion, ubérisation, marchandisation, surconsommation, uniformisation, surinformation, violations, peurs, repli.

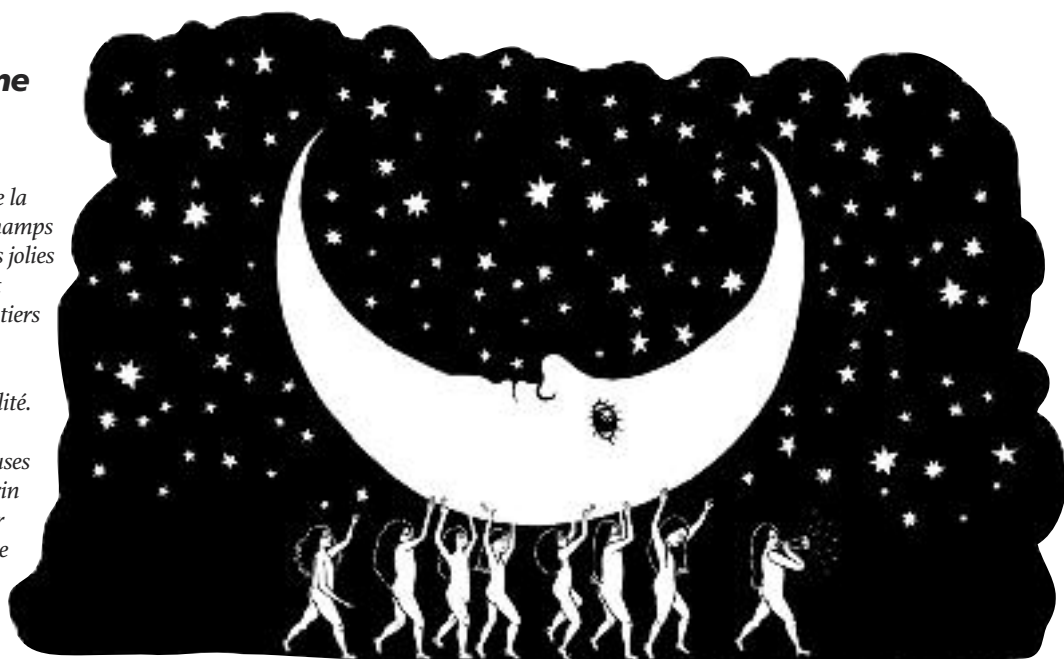
Concrètement ça donne quoi ?

En ruralité – ou chez les bouseuses –, on se connaît et on se soutient. Il y a de l'entraide et du réseau : si l'une d'entre nous est dans la merde, on se mobilise pour trouver des solutions. On est toutes plus ou moins dans les mêmes galères, et même si nos poules ne pondent pas des œufs en or comme dans les histoires, on fait en sorte d'alléger le poids qui pèse sur certaines épaules, on se dépanne, on se fait des apéros entre copines et on rigole, on parle des mecs et qu'est-ce qu'on se marre. Et puis on monte des projets, des assos, on s'invite dans des collectifs, on réfléchit ensemble sur un tas de trucs : l'écologie, l'école, le capitalisme, les luttes sociales, les violences faites aux femmes et aux minorités, la mort, la contraception ou l'éducation. On fait de la radio, certaines sont de vraies artistes pleines de talent, alors on fait des fanzines, certaines proposent des ateliers de théâtre, montent des cafés associatifs et des lieux de spectacle, d'autres réalisent des documentaires ou des films. On se donne des conseils, on va marcher ensemble et c'est l'occasion de confronter nos différences et de parler de ce qui nous unit. Bien sûr, en ville ou à la campagne, on est toujours seules quand un accident arrive. On est seules dedans seulement.

Et puis de temps en temps on va faire un tour dans une ville voisine ou plus éloignée, parce qu'on aime ça aussi.

On se refile nos contacts et nos bons plans quand on en a.

Devant chez moi, c'est plein de boue la moitié de l'année. Mais tu peux rentrer boire un thé, te réchauffer et discuter un bout. Si ta sœur est en panne, on va aller la chercher, si ta pote va pas bien, on va essayer de comprendre c'qui se passe. Si tu cherches un lit pour la nuit je sais où tu peux aller.



Si t'as besoin de discuter, on s'appelle.

C'est plein de boue devant chez nous, mais c'est si beau. On a pas peur de sortir de chez nous, on s'en fout du regard des autres, on mange bien et on aime faire la fête.

La particularité dans notre ruralité à nous, c'est qu'on est dans le Finistère, les monts d'Arrée précisément. Et dans notre coin, on adore les fest-noz parce que c'est là que tout le monde se retrouve, pour danser ou boire un coup. Les enfants courent entre les danseurs, beaucoup de jeunes, d'anciens, hommes et femmes, il n'y a ni classe sociale ni âge ni sexe dans un fest-noz, on est toutes pareil-les, et on est là pour les mêmes raisons : discuter, danser, rire, trinquer, croiser ceux qu'on a pas vu-es depuis longtemps, prendre des nouvelles, rencontrer.

Bien sûr il y a aussi un revers de la médaille : les hivers sont hyper longs et déprimants pour certain-es, on vit avec peu et parfois on est franchement dans la merde ; il y a comme partout des séparations, des jaloux-ses, des engueulades. Il y a des voisins qui humilient leurs femmes et d'autres qui construisent des portails trop moches, mais ça nous fait bien rire quand il y a des pannes d'électricité. Il y a des gros cons d'agris qui défigurent les paysages et enferment les bêtes dans des hangars-usines. Il y a aussi des mort-es, mais ça, c'est la vie ! Il y a même une vieille centrale nucléaire moche dont plus personne ne sait quoi faire au bord d'un joli lac, et des incendies, des tempêtes, des inondations et même des sécheresses ! Et aussi des radars qui ne restent jamais plus de 24 heures sans être relookés.

Il y a tout ça aussi et bien d'autres choses encore, mais c'est là qu'on a posé nos valises il y a quelques années.

On adore partir, mais ce qu'on préfère, c'est revenir et se retrouver pour se raconter, retrouver nos sentiers et nos soirées qui nous font sentir bien vivantes, avancer, continuer à nous inventer des mondes qui nous ressemblent un peu.

Sandrine

Précarisées, maltraitées, isolées

Juin 2023. Le gouvernement d'Élisabeth Borne présente son plan France Ruralités, censé lutter contre la fracture territoriale. Du vent, comme à l'accoutumée, sur fond de contractualisation et de programmes fumeux du type « Petites villes de demain » ou « Action cœur de ville ». Mais l'objet n'est pas ici d'en produire une analyse détaillée. Manon Meunier, députée La France Insoumise de la 3^e circonscription de la Haute-Vienne, propose alors à une vingtaine de ses collègues d'élaborer un contre-plan, dont la première partie sera consacrée à aller à la rencontre des habitantes et des habitants des campagnes françaises, afin d'élaborer des propositions politiques en réponse à leurs besoins. Ce contre-plan vient d'être dévoilé, il y a quelques jours, et il y est grandement question du rôle et de la place des femmes sur ces territoires. Je rencontre Manon, en ce samedi 16 décembre, afin d'approfondir le sujet.

ELLE M'EXPLIQUE que si, pour la droite « ruralité rime avec agriculteurs, chasseurs ou pêcheurs », ses pas à elle l'ont conduite, sans qu'elle ne s'en rende vraiment compte dans un premier temps, à ne rencontrer que des femmes, quelque peu en souffrance sur ces territoires. Elles sont aides ménagères, aides à domicile, infirmières libérales, institutrices... et, à ce titre, « essentielles », puisque « ce sont elles qui prennent en charge, en grande partie, le lien social et les activités d'éducation ou de soin ». Et leur travail est souvent invisibilisé. Dresser leurs portraits a d'abord permis de les désinvisibiliser et de mettre en lumière leurs rôles fondamentaux.

Localement, c'est ce qu'essaient de faire ici ou là quelques associations comme Les Costaudes à Ambazac, Ieles à Bellac, Wife à Saint-Léonard-de-Noblat ou encore le Planning familial : épauler ces femmes dont le travail est essentiel et pourtant si mal reconnu et si mal considéré.

Le soin, un secteur essentiel précarisé

Dans le dossier édité par La France insoumise, le portrait de Delphine, infirmière libérale, nous apprend que, lorsque celle-ci parcourt chaque jour 150 kilomètres pour couvrir son secteur et répondre à tous les besoins locaux, ses frais de déplacement sont bien mal remboursés, le barème n'ayant pas été révisé depuis... 2012, malgré la hausse importante des coûts du carburant et l'inflation. Pire : « Ces frais ne sont tout simplement plus remboursés au-delà de 300 kilomètres, alors que nombre des collègues de Delphine, très majoritairement des femmes, parcourent parfois bien davantage chaque jour. » Par ailleurs, de nombreuses tâches accomplies par ces infirmières ne sont pas reconnues par l'administration et ne sont donc pas rémunérées. Outre des conditions de travail très difficiles, être infirmière en milieu rural conduit ainsi à des situations de précarité importante, alors même que « les femmes qui assument majoritairement ces fonctions sont de fait l'un des derniers remparts qui subsistent encore aux déserts médicaux dans nos campagnes ». Et la situation des aides ménagères ou des aides à domicile n'est pas meilleure, loin de là.

« En campagne, la mobilité est un facteur très important : elle est au cœur des problématiques. Le démantèlement des services publics a conduit à l'isolement d'une partie trop importante de la population qui, sans solutions pour se déplacer, est désormais privée de services essentiels. » Outre les actes de soin, rapidement décrits plus haut, il faut aussi assurer sur ces territoires une aide alimentaire pour toutes celles et tous ceux, de plus en plus nombreuses et nombreux, qui n'ont pas d'emploi, de moins en moins accès à l'assurance chômage ou aux autres aides sociales, et pour qui le Revenu de solidarité active (RSA) ne suffit plus à faire face au coût de la vie. Et c'est encore, souvent, les femmes qui prennent en charge ces tâches depuis que « la baisse des services publics a engendré une hausse significative de l'entraide et du bénévolat ». Telle Armelle, bénévole du Solidaribus, un bus du Secours populaire qui parcourt les communes loin des métropoles pour distribuer des colis alimentaires. « Les réformes gouvernementales successives, à coups de chèque énergie ou de chèque alimentation, n'apportent pas de solutions pérennes. Seules les associations assument désormais les conséquences de la précarité grandissante. »

Telle Valérie, salariée d'une mission locale rurale, et dont le travail consiste à accompagner les jeunes à la formation et à l'emploi. Elles et ils sont aujourd'hui très nombreuses et nombreux à avoir été déscolarisés et à connaître, faute de moyens de se déplacer notamment, des situations d'isolement et de désocialisation préoccupantes les conduisant à être au chômage et à dépendre d'aides dont ils ne peuvent parfois même pas bénéficier.

Devenir agricultrice, un parcours de la combattante

L'agriculture, encore très majoritairement réservée aux hommes, est aujourd'hui un sujet majeur. Le gouvernement prépare actuellement une loi d'orientation et d'avenir agricole (LOA). Le sujet est particulièrement sensible puisque deux modèles antagonistes s'affrontent : celui de l'agricul-

ture industrielle, productiviste, porté notamment par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), un lobby patriarcal dont la puissance n'est malheureusement plus à démontrer, face à celui de la Confédération paysanne dont le projet s'articule aujourd'hui autour du concept d'une Sécurité sociale de l'alimentation, en appui sur une activité paysanne réinventée, respectueuse des sols et de l'environnement, et favorisant donc une agriculture locale et biologique.

Dans ce secteur où le travail des femmes est particulièrement invisibilisé, et où nombre d'entre elles n'ont tout simplement pas de statut (elles aident le plus souvent leurs maris ou leur famille), il paraît primordial, au XXI^e siècle, de réfléchir à permettre l'installation des femmes qui souhaitent devenir agricultrices. Pourtant, les femmes qui souhaitent devenir cheffes d'exploitation ont souvent du mal à concrétiser ce projet : les dossiers mettent plus de temps à aboutir, quand ils ne sont pas tout simplement refusés. Il faut dire que la plupart des outils ont été conçus pour les hommes, ce qui n'est pas sans poser problème : « Une femme me racontait que le tracteur qu'elle utilise ne détecte pas son poids et sonne donc en permanence pour signaler un danger ! » Par endroits, des groupes d'agricultrices se constituent afin de faire face à ces difficultés et de réinventer ce travail : « Elles trouvent souvent des solutions qui s'avèrent finalement bénéfiques à l'ensemble de la profession. » Repenser l'organisation de ce travail permet par exemple d'éviter de porter inutilement des charges trop lourdes, ce qui est finalement bénéfique pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Bien que les femmes soient ainsi motrices de changements, rien ne favorise actuellement leur implantation dans ce secteur. « Le service de remplacement, par exemple, est un problème d'ampleur, notamment en cas de congé maternité : les modalités sont trop maigres, les périodes trop courtes, ce qui conduit les femmes concernées à continuer trop longtemps à travailler alors qu'elles sont enceintes. » Cette question de la maternité les conduit souvent à envisager de devenir agricultrices après 40 ans, mais elles ne peuvent alors plus prétendre à la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)... « Statistiquement, on constate pourtant que ces femmes sont davantage porteuses de projets axés autour d'une agriculture biologique favorisant les circuits courts. »

Violences sexistes et sexuelles en milieu rural : une situation d'urgence

En ruralité, de nombreuses femmes se retrouvent ainsi d'abord précarisées, puis finalement isolées. Le terrain est donc propice à une recrudescence des violences sexistes et sexuelles particulièrement préoccupantes. « Si 33% de la population française vit actuellement en milieu rural, on constate qu'environ 50% des plaintes pour de telles violences et 47% des actes féminicides en émanent. » Les femmes en sont largement les premières victimes ; moins informées et éloignées de tous les services d'aide et d'ac-



Lora Demolliens et ses chèvres, en Ardèche
(site Reporterre.net)

compagnement dont elles auraient besoin, « elles font alors bien moins appel à leurs droits ». La quasi-totalité des moyens publics pour endiguer ce fléau sont déployés dans les métropoles, laissant encore une fois les associations, lorsqu'elles existent, prendre en charge ces problématiques dans les milieux ruraux. Telle l'association Ieles à Bellac, dont les moyens d'action sont évidemment trop maigres pour couvrir tous les besoins et même, dans certains cas, pour y répondre de manière juste et efficace : au sein d'un bassin de population où tout le monde se connaît, éloigner un homme agresseur n'est souvent pas envisagé ou envisageable, obligeant la victime, le cas échéant, à s'éloigner, elle, de son environnement social.

Le service public comme réponse première

Toutes ces situations, exposées ici de façon non exhaustive, ont immanquablement empiré au fur et à mesure du démantèlement des services publics en milieu rural. L'ultralibéralisation des activités réellement essentielles, dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'aide aux personnes, et la volonté de les transférer au privé ou tout simplement de les supprimer faute de rentabilité et à des fins d'économies, a conduit à une situation désormais dramatique. « Le maillage territorial des services publics est aujourd'hui en lambeaux et les femmes en sont les premières victimes. »

Nombre d'activités essentielles, qui devraient relever de la fonction publique, reposent désormais sur leurs épaules, et le système capitaliste s'accommode très bien du fait que les femmes, plus enclines à prendre soin des enfants, des jeunes en devenir, des personnes âgées ou malades, les prennent en charge parfois carrément au prix d'un travail gratuit et quoi qu'il en soit dans des conditions indignes puisque souvent très précaires.

L'isolement généré par ces conditions d'existence les met, de surcroît, trop souvent en danger.

À l'évidence, et une fois ces problématiques exposées, une action publique digne de ce nom se doit de les prendre en charge, via la création d'un statut solide, pour chacune des professions évoquées par exemple, qui permettrait la réouverture de tous les services publics essentiels au plus près de chacun des territoires.

En milieu rural, « gouverner par les besoins est aujourd'hui une urgence, en premier lieu pour les femmes, tant ces besoins sont aujourd'hui criants ».

Stéphane L.

Mona, agricultrice et résistante en terre de Palestine!

En 2013, j'ai fait mon premier voyage en Palestine, dans le cadre d'une « mission découverte » organisée par l'Association France Palestine Solidarité Alsace. Depuis, chaque année, j'emmène là-bas une quinzaine de personnes et nous y croisons des militant-es, bien sûr, mais aussi des agriculteurs*, des viticulteurs, des éleveurs, des oléiculteurs qui se battent pour leurs terres ancestrales et la reconnaissance de leur pays, la Palestine. Ainsi, tous les ans, nous nous rendons à Irtah, près de Tulkarem en Cisjordanie, dans la ferme de Mona et Fayez. Cette région est considérée comme l'un des greniers agricoles de la Cisjordanie.

C'EST SOUS LES BRANCHES DU GRAND FIGUIER, situé au cœur de la ferme maraîchère « Hakoritna » (notre ferme-jardin) qu'elle exploite avec son époux, que nous rencontrons Mona Al Taneeb. Installés dans de vieux canapés défoncés, dans ce salon de jardin improvisé, nous écoutons Mona nous raconter Mona.

Elle dit son combat pour la ferme, le développement de la production, dans le respect de l'humain et de l'environnement, et ses combats pour les droits des femmes et pour la liberté de la Palestine, tous menés aux côtés de son époux.

Mona est née dans le camp de réfugiés de Balata (Naplouse) et y a grandi. C'est là qu'elle a rencontré Fayez lorsque ce dernier, après avoir purgé une peine de prison dans les geôles israéliennes, est venu rendre visite à son cousin. Ils se sont mariés en 1986, ont eu une fille et quatre garçons et sont déjà grands-parents. Installés dans la petite ville d'Irtah, ils exploitent à Tulkarem les terres fertiles que Fayez a héritées de son père.



Le couple a mené et mène de nombreux combats, pour lesquels, souvent, Mona est force motrice.

En 1987, Israël construit une usine chimique à l'est de leurs terres, qui sont exposées à d'épaisses fumées toxiques et traversées par des canaux d'eaux contaminées. Depuis, d'interminables batailles juridiques se succèdent. En 1999, leur ferme subit les premières attaques des forces israéliennes. Réhabilitée, elle est détruite une seconde fois en 2001 au moment de l'Intifada Al-Aqsa.

Les terres sont situées sur le tracé de la ligne verte, ligne de l'armistice de 1949. Les travaux de construction du mur de séparation ont débuté là, à Tulkarem, le 23 juillet 2002. Le mur transforme l'occupation en un état de fait absolu, désorganise la vie des Palestiniennes et des Palestiniens, et a un impact direct sur les paysan·nes. Mona et sa famille ont été dépossédées de plus de la moitié de leurs terres.

Depuis, le Mur délimite la partie ouest de la ferme. Pendant la saison des pluies, les eaux ruisselantes, polluées par les déchets toxiques venant de l'usine, sont bloquées par cette barrière de béton. Les arbres fruitiers, néfliers, pruniers, avocats, les oliviers boivent cette eau chargée de pesticides et d'engrais... et meurent.

En 2005, conscients qu'Israël veut garder le contrôle de l'eau, de la nourriture et de l'énergie, Mona et Fayez mettent en œuvre le système de permaculture, s'appuient sur la nature et la laisse faire. Leur devise :

L'eau, la nourriture et l'énergie sont disponibles pour toute l'humanité si nous travaillons avec les lois de la nature.

Mona a encouragé son mari à travailler avec nombre d'ONG et d'agronomes internationaux pour soutenir et aider les agriculteurs palestiniens confrontés à la colonisation, l'occupation et au manque d'eau qui en résulte.

La ferme Hakoritna est devenue hôte et lieu de rencontres, de partages, de réunions éducatives et elle sert de site de démonstration pour la production alimentaire à partir de solutions technologiques durables. Y sont mis en œuvre l'horticulture, sur lit surélevé, sans produits chimiques, notamment pour les fraises, le séchage solaire des aliments, la production d'énergie au biogaz et une installation d'aquaponie innovante. Les serres regorgent de tomates, poivrons, concombres ou aubergines qui, pour la majeure partie, sont destinés aux marchés locaux et aux commerçants des environs.

Assise sur un seau qui lui sert de tabouret, Mona, ses mains rugueuses pleines de terre, trie les petits concombres et nous tend ce légume qui devient fruit lorsque nous le croquons à pleines dents. Elle nous invite à suivre Fayez au cœur de leur « trésor de guerre » : une baraque de bois où



sont entreposées les semences locales collectées et qui sont utilisées à la ferme, mais aussi commercialisées.

Mais, sans répit, l'État d'Israël, conscient de l'importance de son existence, attaque, harcèle, détruit, empêche l'accès à la ferme et aux terres. Jamais Mona ne baisse les bras. À chaque destruction succède la reconstruction.

Membre de la direction de l'Association d'épargne et de crédit de Cisjordanie jusqu'en 2020, elle est aujourd'hui membre du conseil d'administration de l'Union des agriculteurs palestiniens.

Présidente du club des femmes d'Irtah-Tulkarem depuis 2001, elle milite pour le droit des femmes et met en avant leur place importante dans la lutte pour l'indépendance de la Palestine, la paix et la justice. Sa détermination, son amour pour sa terre, pour la Palestine, son combat contre l'occupation et la colonisation, elle les exporte en donnant des conférences dans de nombreux pays d'Europe et au Moyen-Orient.

En 2023, à partir du mois d'août et pendant quatre-vingts jours, Mona et les siens n'ont pu atteindre leur ferme que durant quatre journées. Depuis le 7 octobre 2023, ils vivent les moments les plus difficiles de leur vie d'agriculteurs et de militants.

La ferme a été incendiée par les forces israéliennes. Ils craignent maintenant pour leur sécurité et leur vie.

Mais la détermination de ce « petit bout de femme » reste entière et, du haut de ses 55 ans et de son mètre cinquante-cinq, de sa voix douce et résolue, elle nous exhorte à témoigner, à notre retour en France, à expliquer ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, tout en gardant le sourire.

Mona aime sa terre et aime la travailler. Elle est la ferme. La ferme fait partie d'elle. C'est à travers son travail d'agricultrice qu'elle mène la lutte pour la liberté et l'auto-détermination de son peuple.

Elle se bat pour Fayez, pour ses enfants, ses petits-enfants, bien entendu. Mais elle se bat pour nous aussi et les visiteurs le comprennent en l'écoutant...

Mireille Pelka,
Présidente de France Palestine Solidarité Alsace.

* Cette contribution n'applique pas l'écriture inclusive, que Casse-rôles a choisi d'adopter. Nous avons laissé le texte dans la version proposée par Mireille, que nous remercions vivement pour sa participation.

Tondues: féminin pluriel

Une image difficile à oublier¹: une jeune femme porte un bébé au milieu d'une foule dans ce qui ressemble à une rue de village de nos provinces. Autour d'elle, d'autres femmes, des hommes, des enfants, un gendarme, un militaire, des curieux sur les trottoirs. À l'avant, guidant le troupeau et chargé d'un balluchon, un gars avec un béret, genre maquisard ou résistant de la dernière heure. Signe particulier, la femme est tondue. Comme quelque 20 000 autres (18 572 selon les archives), essentiellement entre 1943 et 1946. Leur faute: pour l'essentiel, être coupables de « collaboration horizontale ».

Un châtiment sexué

Quelques hommes ont également été tondus, cheveux, barbe ou moustache, mais pour de tout autres raisons: pillage ou refus de s'engager dans le maquis. Parce que la tonte est le châtiment emblématique des femmes, l'intention était d'assimiler les « planqués » à des femmes, de porter atteinte à leur virilité.

Si, dans leur immense majorité, les tontes ont donc été dirigées contre les femmes, toutes les femmes ne les ont pas subies. En effet, les prostituées par exemple ont pu bénéficier d'une certaine mansuétude, la « prostitution du corps » étant moins impardonnable que celle de « l'âme² ». Par contre, pas de pitié pour les « filles à Allemand », les « putains des Boches », automatiquement considérées comme coupables de trahison, quelle que soit la gravité de leurs actes. Comme le souligne Fabrice Virgili:

La coupe de cheveux n'est pas le châtiment d'une collaboration sexuelle, mais le châtiment sexué de la collaboration.

Violences genrées

Pratique nationale, la tonte a existé sur tout le territoire, sans exception, pendant l'Occupation et dans l'après-guerre. Mais c'est après la Libération que les tondues ont été les plus nombreuses.

Le plus souvent, ces exécutions avaient lieu en public, sous les insultes, les gifles, les crachats, les jets de pierre et devant « une foule en liesse qui crie son enthousiasme et demande la punition des femmes de mauvaise vie³ ». On a parlé de vindicte populaire, on a comparé avec la barbarie des jeux de cirque, voire au lynchage⁴.



« La Tondue de Chartres », photo de Robert Capa, 16 août 1944.



Certains se sont cependant opposés à ces règlements de compte. Ainsi, Rol-Tanguy, commandant FFI d'Île-de-France a ordonné à tous les hommes sous ses ordres de ne plus employer de pareils procédés, sous peine de sanctions très sévères¹. D'autres ont exprimé l'horreur qu'ils leur inspiraient : « On tondait ces femmes, on les transportait nues dans des charrettes, exposées au regard et aux cris de la foule⁶. » « Une foule suivait une femme entièrement nue. Elle avait le crâne rasé et sur les seins deux croix gammées tatouées à l'encre de Chine⁷ », se souvient Melinée Manouchian.

Punition réservée aux femmes

Il semblerait que la tonte ait été pratiquée de tout temps dans différentes sociétés humaines dans le but de faire honte aux femmes en s'attaquant à un attribut physique considéré comme un symbole de la féminité. Ce sera par exemple le sort réservé à Marguerite de Bourgogne, répudiée, puis tondu et étranglée sur ordre de son mari pour adultère. Dès 1936, pendant la guerre d'Espagne, les franquistes et phalangistes humilièrent de la même façon les républicaines, « las rojas », qui furent massivement tondues selon la « vieja costumbre fascista⁷ ». Pratique toujours en usage au XXI^e siècle, elle est appliquée par les hindouistes fondamentalistes pour châtier les Indiennes converties au christianisme.

Enfin, plus près de nous, c'est la menace proférée à l'encontre de la députée écolo Cyrielle Chatelain par son collègue, Jean-René Caseneuve, qui s'en est pris violemment à elle lors du débat sur la loi immigration, en ces termes :

Tu seras tondu à la Libération pour avoir voté avec le FN⁸.

On croit rêver, mais non.

M. G.

1. *Libération*, 29 novembre 1989.

2. Fabrice Virgili, *La France « virile »*, Petite collection Payot, 2019.

3. *Ibid.*

4. D'ailleurs, comme dans le sud des États-Unis au moment de la ségrégation, des photos ont été reproduites en cartes postales et vendues comme souvenir.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Libération*, 19 décembre 2023.

Effaçons-les tous !

DEPARDIEU fait l'objet de deux plaintes, pour viol (2020) et pour agression sexuelle (récemment). Et il fait aussi l'objet de multiples témoignages de petites mains du cinéma qui dénoncent ses agressions sexuelles : toucher des parties intimes, mains dans la culotte et doigts violeurs, invites non sollicitées...

Sophie Marceau a tourné avec lui en 1995 et a toujours refusé ensuite. Tout son monde professionnel sait qu'il est un agresseur et des consignes étaient même données aux femmes de ne pas rester seules avec lui. Mais... rien. Une image (ou plusieurs) valant mieux qu'un long discours, c'est le reportage de « Complément d'enquête » sur l'obscurité de son comportement en Corée qui a mis le feu aux médias.

Une cinquantaine de (relatives) célébrités se sont fendues d'une tribune en défense. L'attaquer, c'est attaquer l'art, rien que ça. Présomption d'innocence blablabla. Schéma mille fois répété.

Même qu'il ne faut pas l'effacer. J'aimerais bien savoir quelle célébrité a été effacée après une accusation de viol. PPDA ? Polanski ? Darmanin ? Pour Darmanin et Depardieu, Macron a même exprimé avec force son soutien, entre hommes.

Sur les réseaux asociaux, on a même croisé : « c'est un malade alcoolique, il ne sait pas ce qu'il fait ».

Ben si, il sait, il profite de sa position de dominant, il sait tout de l'impunité des hommes « d'en haut », il se sert. Les signataires de la tribune en défense sont en train (29 décembre) de se rendre compte qu'ils et elles ont signé un truc initié par un masculiniste d'extrême droite (pléonasme ?), Nadine Trintignant, dont on se demandait ce qu'elle fiche dans cette galère, a retiré sa signature et beaucoup d'autres.

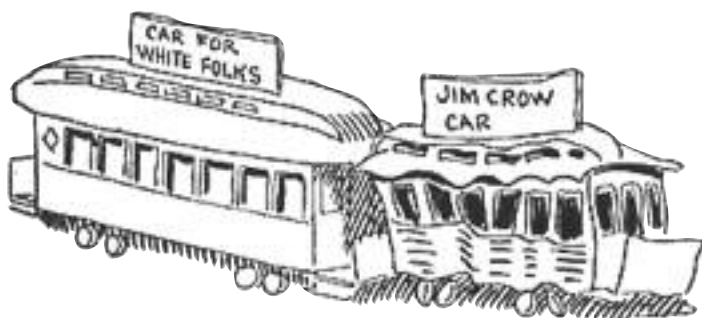
Une tribune ouverte aux anonymes est en préparation au moment où cet article est écrit (29 décembre), soyons nombreuses à dire qu'on ne se taira plus et qu'on croit celles qui parlent, qu'on les soutient contre la bourgeoisie culturelle.

Séparons l'homme de l'artiste... au sécateur !

Ch. R.



PS : À tou-tes celles et ceux qui arguent de l'âge avancé des signataires de la tribune en soutien, l'équipe de *Casse-Rôles* dit que ce n'est pas un argument, non mais oh !



Rosa Parks, un rappel

Tout le monde a entendu une fois ou l'autre ce nom. Les plus informés savent qu'un jour elle s'est assise dans un bus à une place qui n'était pas la sienne et aussi, Ah oui !, elle était noire !

IL SERAIT POSSIBLE DE S'ARRÊTER LÀ. Il faut pourtant rappeler quelques points. Le sud des États-Unis, à cette époque, était un monde soumis à la loi Jim Crow qui dit : *Le monde est fait pour les Blancs, les Noirs marchent sur le bas-côté. C'est le monde de la ségrégation. Il y a une porte pour les Blancs et une pour les Noirs.*

Les éléments les plus radicaux parmi les Noirs se sont organisés depuis fort longtemps pour résister. Leur organisation porte le nom de leurs combats, la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP). Rosa Parks en est membre depuis bien avant cette histoire de bus.

Rosa est née en 1913, a suivi une scolarité dans une école ségréguée. À 19 ans, elle se marie avec Raymond, syndicaliste, il a organisé une campagne de collecte de fonds pour défendre les Scottsboro Boys, neuf adolescents noirs accusés à tort, en Alabama, d'avoir violé deux femmes blanches en 1931. Rosa obtient un diplôme de fin d'études secondaires. Elle effectue des travaux de couture à domicile en parallèle et travaille comme agent d'assurances, employée de bureau, domestique et aide-soignante. Elle rejoint alors la section de Montgomery de la NAACP en 1943. Elle y est élue secrétaire. En 1949, Parks est conseillère du Conseil local des jeunes de la NAACP. Sous sa direction, les jeunes contestent le système Jim Crow en empruntant des livres dans les bibliothèques réservées aux Blancs. Elle participe à l'enquête sur le viol collectif de Recy Taylor, une femme noire. Elle assiste également à des réunions en lien avec le meurtre d'Emmett Till, un adolescent noir torturé et lynché après avoir été accusé d'avoir offensé une femme blanche dans le Mississippi en 1955.

C'est donc une militante expérimentée qui s'assoit, ce fameux 1^{er} décembre 1955, au milieu de ce bus. Les bus de Montgomery ont trois parties, l'une pour les Blancs, l'autre pour les Noirs et, entre les deux, une petite partie où les Noirs peuvent d'asseoir s'il n'y a pas trop de Blancs. Dans ce cas, les Noirs doivent aller à l'arrière. Pour Rosa Parks, c'est la recherche délibérée de l'affrontement... Elle termina au poste.

Ce n'était pas la première femme à se trouver dans cette situation. Une infirmière auxiliaire et militante de 15 ans, Claudette Colvin, avait également refusé de céder sa place dans le bus à un passager blanc neuf mois auparavant. La NAACP avait alors estimé que cette jeune femme ne pouvait pas incarner la résistance. Dans le Sud profond, les églises noires étaient le seul endroit d'où le mouvement pouvait partir. Leurs membres étaient assez puritains et Claudette Colvin était enceinte, non mariée, le père était plus vieux qu'elle. Selon les critères de l'époque elle ne pouvait pas servir d'emblème. Ce fut donc autour de Rosa Parks qu'il fut possible de lancer un boycott de bus. Simultanément, un jeune pasteur de 26 ans avait été nommé dans une église locale. C'est lui que les leaders locaux envoient pour mettre cela en action. Cet homme, le Dr Martin Luther King, trouve là l'occasion d'utiliser les écrits de Thoreau sur la désobéissance civile et ceux de Gandhi sur l'action non violente.

Pendant 380 jours, tous les Noirs de Montgomery, Alabama, marcheront pour aller au travail.

Deux mois après l'arrestation de Rosa Parks, deux jours après que les ségrégationnistes ont fait exploser la maison de King, le 1^{er} février 1956, un procès s'ouvre.

Les plaignantes sont Aurelia S. Browder, Susie McDonald, Claudette Colvin, Mary Louise Smith. Elles ont toutes les quatre été maltraitées dans les bus de la ville. La liste des accusés est longue, du maire de Montgomery aux chauffeurs en passant par la compagnie de bus.

L'affaire monte jusqu'à la Cour suprême. Le 17 décembre 1956, cette instance décide l'intégration des bus de Montgomery, le 20 décembre le boycott est levé.

Il aura fallu que des femmes refusent de se lever pour que cesse une injustice. Ce fut le début d'un grand mouvement de libération.

Pierre Sommermeyer

Voir aussi Annie Nicolai, « Plus qu'une icône, une femme en lutte, Rosa Parks », *Casse-rôles*, n° 9, p. 24.

Violence au féminin

D'ABORD, il y a Claude, qui raconte « un coup est parti et puis plus rien, des bribes, un trou noir », puis se raconte, raconte aussi (enfin pas tout) aux gendarmes qui l'ont arrêtée et l'accusent de meurtre. Elle décortique pour elle, pour nous, parfois pour eux, l'histoire, son histoire et celle des autres femmes : Harriet, Elie, Anna. Et Lenny, le fils de Claude, un ado qui se maquille les yeux, mal accepté dans son lycée car différent. Puis il y a les autres qui sont venues ensuite.

Au départ, elles sont deux, puis trois, et enfin quatre, qui ont des histoires à oublier et font un rêve : celui de transformer un hameau abandonné du Tarn en un lieu de vie et de paix. Y élever poules et brebis, y faire pousser des légumes, et danser, et chanter sur des airs de Kate Bush, recevoir des amies, vivre en paix sans homme... Un lieu d'accueil, un lieu de paix et de partage entre femmes pour vivre, revivre, se réparer, grandir, oublier...

Mais c'est sans compter sur les hommes... d'abord le paysan voisin, Michel, qui espionne, puis se moque, se dresse contre elles, menace même ; s'y ajoute du harcèlement en ligne. Et, en parallèle, d'autres hommes qui martyrisent, écrasent, violent, méprisent des femmes qu'elles ne connaissent pas mais qui demandent leur aide. Et le besoin surgit – plus qu'un besoin, une obligation morale –, celle de leur porter secours, de les soustraire à la violence de l'homme qui, mari ou compagnon, leur est le plus proche.

On le sait, les femmes sont douces, patientes, dévouées, pacifiques... (jamais violentes sinon ce sont des monstres), elles supportent avec courage, pardonnent, tiennent bon, longtemps... et les quatre amies ont ces qualités, ou les ont eues, ou pourraient les avoir... mais il y a une limite à tout. Et, un jour, par amitié, par besoin de justice, pour se défendre, les fusils sortent. Des fusils de chasse, d'ailleurs elles ont toutes leur permis ! Et un jour, un mort... une enquête. Claude, accusée, le sait « la justice n'a jamais été de notre

côté, ou alors rarement, par accident ». Accusée et coupable.

Dans cette histoire touffue, polyphonique, racontée par Claude, on croise des femmes d'aujourd'hui et aussi des béguines surgies du passé, des amazones contemporaines de l'Oregon, des victimes et des combattantes, des qui abandonnent et des qui s'accrochent et d'autres encore.

Un roman sur l'utopie au féminin, sur le besoin de liberté, sur la sororité, sur les façons d'élever des enfants, sur la fête et bien plus encore. Et aussi sur la violence dont sont capables les femmes :

« Qu'est-ce qui a fait que je me suis retrouvée par trois fois à appuyer sur la détente ? Je voulais une maison loin de tout, pour moi, pour mon fils, et je me suis retrouvée au milieu de la violence millénaire. J'ai accepté d'être le soldat que Harriet avait vu en moi et je savais que j'avais eu raison de le faire. C'est pour ça que je me suis exécutée froidement. Je m'en suis chargée, à ma manière. »

Aucun remords, aucun regret... et à la fin une nouvelle vie qui commence.

C. B.



Sophie Pointurier, *Femme portant un fusil*, éditions Harper Collins, 2023.

Une initiative grammaticale de *Gardarem lo Larzac*

Ce journal – actuellement bimestriel –, né en juin 1975, pendant la lutte des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire sur des terres agricoles a eu la bonne idée, dans son numéro de septembre-octobre 2023, « d'inverser la règle et de faire en sorte que le féminin l'emporte sur le masculin au pluriel » dans les comptes rendus du rassemblement estival.

CELUI-CI S'EST DÉROULÉ du 3 au 6 août sous le titre de « Résistantes ». On retrouve cette volonté dans plusieurs articles d'accorder le pluriel avec « elles », même si les « ils » étaient en nombre supérieur.

Ainsi, dans « Celles qui résistent », signé Morgane Blanc, on peut lire :

ELLes étaient nombreuses (environ 7500) à participer...

ou encore

Militantes du vivant, j'aime votre force tranquille.

Et encore dans le compte rendu d'« Élevage paysan et antisécisme », on lit :

Les intervenantES de l'atelier étaient Tiphaine, Romane, Catherine, Étienne et... Stéphane.

Une goutte d'eau pour corrompre le large et profond fleuve des habitudes.

C. B.

Aventure littéraire... et IVG

Aussi loin que me mène ma mémoire, j'ai toujours aimé lire et écrire, j'ai toujours été très sensible à la poésie, la musicalité, la beauté des mots et des phrases. J'ai tenté, à l'adolescence, d'écrire quelques nouvelles, jamais achevées, alors je me suis contentée de mon journal intime, comme beaucoup... Néanmoins, j'ai conservé l'habitude d'avoir un carnet, voire plusieurs, à portée de main et de stylo, pour y noter mes idées, mes pensées, mes réflexions, des citations.

LE TRAVAIL D'ÉCRITURE s'est ensuite essentiellement concentré autour de mon activité professionnelle de travailleuse sociale, mes collègues redoutant presque les temps de rédaction commune de rapports de signalement en protection de l'enfance, dans mon souci de recherche de la précision des termes et de leurs conséquences sur les prises de décisions pour ces enfants. C'est, je crois, dans le cadre de ma profession d'infirmière puéricultrice que j'ai le mieux saisi la portée des mots, dans le langage adressé aux enfants, par leurs parents, mais aussi les paroles prononcées par nous, professionnel·les, à l'intention des enfants et de leurs familles.

Pour en venir à mon livre sur l'IVG... Il m'a fallu trois ans pour mûrir et boucler ce projet d'écriture, né d'une expérience personnelle de l'avortement en 2015, expérience difficile pour moi car elle est venue ébranler des certitudes, remettre en question ma vie personnelle et familiale. Il m'a fallu plusieurs années pour m'autoriser à partager cette expérience avec mon entourage; je l'ai donc vécue seule, alors que j'étais mariée, mère de deux enfants, insérée professionnellement, socialement et amicalement.

C'est au travers de discussions avec une de mes cousines, médecin, ayant fait elle-même l'expérience de l'IVG et devenue praticienne, que l'idée d'écrire sur le sujet a émergé, sous la forme de témoignages de femmes et d'hommes. D'abord glanés autour de moi, puis étendus à d'autres cercles, ces récits mettent en lumière un vécu beaucoup plus contrasté que les discours ambiants, qui tendent soit à banaliser l'acte, soit à le diaboliser. J'avais conscience que le sujet était sensible, et il n'était pas question de mettre en doute le droit à l'avortement. Mais j'avais en tête les récits de ces femmes, ma propre expérience et celles des mères que je continuais à accompagner dans mon travail: une expérience singulière, qui passe par le corps, vécue très souvent dans la solitude et le silence et qui peut bouleverser les rapports de couple, la sexualité.

Afin de m'inscrire dans une démarche rigoureuse et de sortir de la subjectivité, je me suis alors lancée dans un travail de recherche par la lecture de nombreux articles et ouvrages sur le sujet de l'IVG et sujets annexes: Annie Ernaux, Martin Winckler, Luc Boltanski, Aude Mermilliod et tant

d'autres ont nourri ma réflexion, puis servi de support d'analyse aux témoignages.

Tous ont été rédigés par les femmes elles-mêmes (et un homme), certaines ont d'ailleurs renoncé, face à la difficulté de replonger dans les souvenirs évoqués par cette époque.

J'ai choisi quatre axes principaux: le vécu des femmes (psychologique et corporel), la place des hommes, les violences au sein du couple, l'inscription de l'IVG dans le parcours féminin. J'ai aussi ouvert la réflexion sur la maternité au sens plus large, le désir ou non-désir d'enfant, la dépression postnatale, et enfin le féminisme français tel que je le perçois. Le dernier chapitre du livre est consacré à des propositions autour des différents axes, car il est essentiel de ne pas se cantonner à la critique.

Sa publication a été pour moi source d'une grande émotion. Pas tant en termes de reconnaissance ni de fierté, mais plutôt pour la possibilité de partager les récits de ces femmes et d'apporter ma modeste contribution à la réflexion. Il est nécessaire que celles qui la vivent avec plus de difficultés puissent en parler et être accompagnées. Il me paraît aussi évident de questionner la place des hommes: 220 000 femmes avortent chaque année, 220 000 hommes sont donc concernés...

L'écriture de ce livre aura sans nul doute eu des vertus thérapeutiques dans ma propre expérience de l'IVG, m'aura permis d'y trouver du sens, mais elle m'a également poussée

vers l'engagement féministe, intimement lié à différentes formes d'engagement: la lutte contre les violences faites aux femmes, la protection de l'enfance, l'antiracisme, la défense des services publics. Je retiens une citation de Camille Froidevaux-Metterie: «On entre toujours dans le féminisme par le corps.» Disons que j'y étais entrée depuis belle lurette, mais l'avortement et ce qu'il a éclairé de ma propre histoire personnelle m'y a plongée plus profondément, et sans ménagement... En conclusion: accueillez l'expérience des femmes, quelle qu'elle soit, douloureuse ou non, entourez-les...

Fabienne Seignard-Gerde

*IVG, à qui profite le silence?,
Chronique Sociale, 2023.*



Avortement: et si ce n'était pas un drame?

2011, en discutant
avec un groupe de
copines de gauches variées
et de pratiques féministes tout
aussi variées, était ressortie
l'idée que, dans notre camp,
le droit à l'avortement était
souvent seulement concédé,
en mode « bien sûr, t'as le
droit, mais... ».

LE «MAIS» allant de «ce n'est pas bénin» à «ce ne peut pas être un moyen de contraception». On s'était baptisées Les filles des 343 et on a lancé en avril un appel à signatures sur un texte qui disait entre autres :

Nous disons haut et fort que l'avortement est notre liberté et non un drame. Nous déclarons avoir avorté et n'avoir aucun regret: nous allons très bien. Nous réclamons l'accès inconditionnel et gratuit à l'avortement, et la liberté de faire ce que nous voulons de notre corps sans que l'on nous dise comment nous devons nous sentir.

Nous avons recueilli beaucoup de signatures, et ouvert un espace de témoignages.

En 2012, une partie de ces témoignages a permis l'édition d'un livre intitulé *J'ai avorté et je vais bien, merci*, avec des témoignages par époque (d'avant la légalisation à 2011), y compris de soignant-es, certain-es l'ont utilisé pour rassurer des femmes perturbées de ne pas être tristes. On parlait



Dessin offert par Tanxxx aux Filles des 343.

déjà du silence autour de l'avortement et on était contentes d'avoir créé un espace de parole, et encore plus un espace où la parole sur l'avortement ne parlait de souffrance que pour la maltraitance médicale et la maltraitance sociétale qui veut que ce soit un drame, sinon c'est répréhensible.

Un espace qui dit que souvent ce choix est fait sans regrets.

**Pensons-y:
l'avortement est une solution,
pas un problème**

Ch. R.

J'ai avorté et je vais bien, merci, La Ville brûle, 2012.
Le livre n'est plus en vente chez l'éditrice, mais reste disponible
pour 4,50 € (frais de port), auprès de :
Les filles des 343
2, Lieu-dit la Brière, 72260 Courgains
(chèque à l'ordre de Rebatel).

Violences obstétricales et gynécologiques. Que fait-on de la parole des femmes ?

Le collectif Stop aux violences obstétricales et gynécologiques (StopVOG)¹ est né fin 2017, à l'initiative de Sonia Bisch, aujourd'hui porte-parole du collectif. Son objectif : « Briser le déni qui entoure ces violences. »

STOPVOG revendique que le « consentement libre et éclairé » des patientes (prévu par la loi Kouchner de 2002 pour tout acte médical) soit demandé systématiquement par les personnels soignants... et respecté !

Les salles d'accouchement et les cabinets gynécologiques ne doivent plus être des zones de non-droit. L'intimité, les choix et les droits des femmes et des filles doivent être respectés.

Le collectif StopVOG a mené une enquête sur les conditions d'accouchement pendant l'épidémie de Covid et le confinement. Il a dénoncé notamment l'obligation du masque et la solitude des femmes pendant l'accouchement.

StopVOG est à l'origine des révélations à propos des 32 plaintes pour viols visant un praticien de l'hôpital Tenon à Paris. Le 24 novembre 2022, le professeur Émile Daraï a été mis en examen pour violences volontaires. Parmi les chefs d'accusation, des faits de viols sur des patientes. Démis de ses fonctions de chef de service à l'hôpital Tenon en décembre, après une enquête interne des Hôpitaux de Paris (AP-HP), le Pr Daraï continue toutefois d'exercer dans cet établissement. Une information judiciaire à son encontre, pour « violences par personne chargée d'une mission de service public », a été ouverte en janvier 2022 et confiée à un juge d'instruction.

En parallèle aux actions du collectif, un groupe de travail s'est constitué, composé de 17 personnes – patientes victimes, soignants-es et chercheur-ses –, en vue de la publication d'un livre où elles développent leurs points de vue sur ces violences.

Leur analyse des violences obstétricales et gynécologiques dénonce le mépris de nombreux soignants vis-à-vis des femmes. Le corps des femmes n'appartient pas à la science ni aux établissements de santé. Elles revendiquent que les violences obstétricales et gynécologiques soient définies et inscrites dans la loi, ainsi que dans la Convention d'Istanbul (la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique est un traité international du

Conseil de l'Europe, adopté en 2011).

Elles dénoncent la notion de « consentement implicite » défendu par les gynécologues : tout acte médical touchant à l'intimité des personnes doit faire l'objet d'informations claires et de demande du consentement de la patiente. Par exemple, lors d'une échographie pelvienne (qui a pour objectif d'examiner l'utérus, les ovaires, les trompes de Fallope et la vessie), le praticien doit prévenir la personne

qu'il va introduire un objet long et rond dans le vagin et demander l'accord de la personne. De même pour un examen vaginal ou un toucher rectal...

Le collectif critique l'euphémisme « actes inappropriés », trop souvent utilisé pour parler des viols gynécologiques. Il doit faire face au « gynéco bashing », car le pouvoir médical ne peut être mis en cause !

Le chapitre sur « Les représentations du génital et de l'intime » est très éclairant sur le manque de formation des soignant-es quant à l'anatomie et à la physiologie des femmes. Cinq atlas d'anatomie, publiés entre 2019 et 2022, ont de graves lacunes : « Le clitoris

n'est jamais montré en érection, ni les changements physiologiques des tissus vulvaires et clitoridiens, de l'utérus, du vagin et des glandes pendant l'activité sexuelle. » L'autrice de cet article propose plusieurs sources d'information pour remédier à ces lacunes.

Sont également abordées les formes de réparation de traumatismes obstétricaux.

Les autrices incluent les violences obstétricales et gynécologiques dans le continuum des violences faites aux femmes ; elles font le lien avec les luttes féministes contre le patriarcat pour l'émancipation des femmes, dans leurs corps, leurs choix et leurs décisions.

Élisabeth Gigant-Claude

Violences obstétricales et gynécologiques. Que fait-on de la parole des femmes ?, sous la direction de Claudine Schlack, Raymonde Gagnon, Sonia Bisch, L'Harmattan, 2023.

1. <<https://www.facebook.com/StopVOGfr>> et <<http://stopvog.org>>.





L'avortement en Argentine

Dans le film documentaire de Carole Kim Morange, on suit les femmes du groupe Socorristas (les « sauveteuses »; en français, ça claque moins) qui luttent pour le droit à l'avortement en Argentine. De deux façons : les manifestations et autres actions de revendications féministes, et l'accompagnement des femmes voulant ou en train d'avorter.

Après la lutte gagnée pour la légalisation de l'avortement, l'élection de l'« anarcho-capitaliste », Javier Milei, pourrait bien remettre en cause ce droit !

LES ÉVÉNEMENTS FILMÉS le sont en 2018, premiers votes de la loi légalisant l'avortement, favorable à l'Assemblée nationale, négatif au Sénat (des vieux barbons réacs comme chez nous).

Pendant cette période, elles ne se cachent pas, affichent le numéro de téléphone de Socorristas sur leurs sacs à dos pour certaines, elles ont aussi une banderole le reprenant. Il faut qu'il soit connu. Elles organisent des rencontres dans des lieux publics avec les demandeuses. Puis les accompagnent au téléphone pendant toute la procédure : de l'achat des médicaments à leur prise et l'avortement avec explications détaillées de l'expulsion de l'embryon, de celle du placenta si nécessaire. Elles vont jusqu'au « deuxième trimestre ».

On assiste à plusieurs réunions du groupe, d'analyse de la loi en discussion, de « recrutement ». Du calme et de la sororité, des rires.

On accompagne les Socorristas dans les rassemblements devant l'Assemblée et le Sénat pendant les débats de juin et août 2018. On partage les slogans, les rires et les larmes de joie en juin, les larmes et l'incendie d'une maquette d'église en août.

En décembre 2020, la loi est passée, une des Socorristas a déjà donné le programme pour la suite : après avoir obtenu la légalité, le combat continue : il faut que l'avortement devienne féministe, que les femmes n'aient pas d'autorisation à demander – toutes les étapes que ce droit a franchies laborieusement en France.

Les Socorristas continuent à accompagner les femmes dans un pays où l'application de la loi à l'hôpital n'est pas tout à fait parfaite¹.

Avec ce film, on fait le plein d'émotions et d'enthousiasme pour la lutte féministe.

En novembre 2023, les Argentin-es ont élu un président d'extrême droite. Dans son programme, il y a la suppression du droit à l'avortement. Les Socorristas n'ont pas fini de lutter, notre solidarité féministe les accompagne.

Ch. R.

Caroline Kim Morange, *Socorristas militantes de l'avortement*, 2022.

1. IVG en Argentine : « L'application de la loi n'est ni correcte ni complète », *Le Monde*, 16 juin 2022.



Logiques réactionnaires et inégalitaires dans l'Éducation nationale... Interview

Gregory Chambat vient de sortir un nouveau livre, *Quand l'extrême droite rêve de faire école. Une bataille culturelle et sociale. Clair et facile à lire !*

Solange: Tu fais un rappel des « valeurs » historiques de cette famille de pensée réactionnaire, mais tu te penches aussi sur l'actualité.

Dans ton introduction, tu indiques tout de suite que « cette bataille politique se joue avant tout à l'école » (dixit Éric Zemmour) qui annonce que « l'heure est venue de révolutionner en profondeur le système éducatif ». La création de « parents vigilants » permet de lancer des campagnes de délation à l'encontre des enseignant-es...

L'actuel gouvernement se sert de cette idéologie, avec le modèle au goût du jour de la restauration de l'autorité du maître, et en tournant le dos à l'accès égalitaire des savoirs : militarisation de la jeunesse (SNU), uniforme et salut au drapeau (en prévision). Cette croisade identitaire n'est pas seulement française, mais sévit un peu partout : Brésil, Inde, Hongrie, Amérique de Trump. Et tout récemment l'Argentine, avec l'« anarcho-capitaliste » Xavier Milei...

Tu t'es donc penché sur la Hongrie de Victor Orbán. Peux-tu nous dire ce que ce pays a de particulier ?

Greg: Je consacre une partie de mon livre à répondre à cette antienne, hélas de plus en plus entendue : « On a tout essayé, sauf l'extrême droite... alors pourquoi pas ? »

Je voulais donc présenter ces endroits où l'extrême droite fait déjà école : les mairies RN ou apparentées, mais aussi des expériences à l'étranger (le Brésil de Bolsonaro, les États-Unis de Trump, la Turquie d'Erdogan et la Hongrie d'Orbán). Dans tous ces exemples, la question scolaire est centrale, elle a même été un élément moteur de l'accès au pouvoir de l'extrême droite nationaliste.

L'expérience hongroise est intéressante à plusieurs titres. D'abord, à la différence de Trump ou de Bolsonaro, Orbán s'est maintenu au pouvoir depuis 2010. Aujourd'hui même, alors que je réponds à ta question, j'apprends qu'Orbán sera l'un des rares présidents (avec Zelensky et quelques autres) en exercice à assister à la cérémonie d'investiture de Javier Milei, le nouveau président argentin. Membre de l'Union européenne, la Hongrie est aussi très proche géographiquement de nous. Enfin, les réformes scolaires du gouvernement hongrois résonnent tout particulièrement avec ce qui se joue en France depuis l'ère Blanquer et qui se poursuit sous Attal.

Les similitudes entre la situation hongroise et la nôtre sont assez éclairantes : abandon de l'école publique, salaires extrêmement bas pour les enseignant-es, crise de

recrutement, mise à l'écart d'une certaine partie de la population (les enfants tziganes, par exemple). Les réponses apportées par le pouvoir hongrois apparaissent comme un laboratoire et semblent inspirer d'autres gouvernements.



Si Orbán place le curseur très très loin, on observe ici la mise en place d'une politique assez similaire.

Ainsi « le Pacte » enseignant aboutit à une augmentation du temps de travail sans que les salaires de base ne soient augmentés, les manuels « officiels » sont dans les tuyaux avec la réforme Attal, le renforcement du sport est mis au service du redressement des corps (avec le délire actuel sur les JO), et la mise au pas des personnels avec l'article 1 de la loi Blanquer qui interdit toute critique de l'institution fait penser à la nouvelle Charte « éthique » en Hongrie, etc.

On voit combien l'expérience hongroise éclaire les logiques réactionnaires et inégalitaires à l'œuvre dans l'Éducation nationale, et combien les réformes sont aujourd'hui saluées par l'extrême droite française.

Suite aux annonces de Gabriel Attal sur le « choc des savoirs », Roger Chudeau, le « Monsieur éducation » du RN, déclarait que « les mesures [d'Attal] sont exactement celles du programme de Marine Le Pen ».

S.: Merci Greg pour cette présentation. Nous allons faire bénéficier nos lecteurs et lectrices de ce chapitre de ton ouvrage.

À travers cet exemple, nous pourrions déjà voir comment la même idéologie sévit un peu partout. Et combien nous devons être « vigilant-es » et résistant-es devant ces avancées de l'extrême droite.



La Hongrie d'Orbán ou «l'éradication de la culture diversitaire»

adhésion obligatoire à la Chambre nationale des enseignants et à sa charte «éthique», à la fois professionnelle et privée. Une manière de museler toute contestation.

Au point qu'en 2022, alors qu'un mouvement, comparable à celui de 2016 se dessinait, le ministère des Ressources humaines qualifiait la grève d'illégale et menaçait de licencier les contestataires. Dans la foulée, le gouvernement publiait un décret imposant la présence des enseignant-es grévistes dans les écoles.

La pénurie de personnels – en cinq ans, le nombre de postes non pourvus est passé de 7 000 à 35 000 – a accru leur charge de travail, tout comme les nouveaux programmes ont transformé le quotidien des élèves. Leur emploi du temps est passé à 35-38 heures de cours, sans compter les devoirs à la maison : bien plus que le temps de travail des salarié-es !

Il faut dire que les programmes ont été alourdis : cours de religion ou de morale, mais aussi séance quotidienne de sport.

En réduisant le choix des manuels scolaires à deux par discipline, le gouvernement Orbán entend également imposer sa vision de la société. Une vision nationaliste de l'histoire, minimisant le passé nazi du pays, mais aussi une éducation placée sous le signe du sexisme.

Certaines capacités physiques et intellectuelles sont différentes chez les filles et les garçons...

peut-on lire dans les manuels de biologie de 5^e (l'équivalent du CM2), qui expliquent que les filles sont meilleures que les garçons dans les travaux manuels, que les premières ont plus de facilité en lecture, tandis que les seconds sont excellents en mathématiques et dans certains sports.

Si les inégalités sociales ont explosé, les discriminations se sont également renforcées : la scolarisation des enfants tziganes est de plus en plus problématique. Quand on ne leur refuse pas tout simplement l'inscription dans une école, on les place dans des établissements sous-financés qui leur sont réservés.

En 2022, le parti au pouvoir a fait coïncider les législatives avec un référendum sur l'éducation sexuelle à l'école, notamment en matière d'homosexualité et de transidentité. Une manière de mobiliser son socle électoral conservateur et de mettre sa politique de «rééducation nationale» en tête de ses priorités.

La Hongrie constitue ainsi un laboratoire pour une politique éducative néolibérale et autoritaire et, à ce titre, semble inspirer d'autres régimes dans leur dérive illibérale. ■

Grégory Chambat, *Quand l'extrême droite rêve de faire école. Une bataille culturelle et sociale*, éditions du Croquant, 2024.

«Libérez le pays! Libérez l'école!», c'est le slogan qui gronde dans les rues de Budapest en ce 13 février 2016. Des milliers de professeur-es, de parents et d'étudiant-es sont mobilisé-es contre les réformes éducatives du Premier ministre Viktor Orbán. Beaucoup arborent des chemises à carreaux, symboles de la contestation enseignante depuis les déclarations provocatrices d'un membre du Fidesz (le parti d'Orbán) disant qu'il «en avait assez de voir défiler des enseignants mal rasés et en chemisette à carreaux».

Dès son arrivée au pouvoir en 2010, Orbán considère que l'éducation doit participer à «la guerre culturelle» en cours et éradiquer la culture «diversitaire» des «progressistes d'aujourd'hui [qui] tentent de séparer la civilisation occidentale de ses racines chrétiennes». C'est au nom de la défense de ces mêmes valeurs qu'il entreprend une «rechristianisation de l'école», en privant peu à peu de leurs moyens les écoles publiques pour privilégier celles gérées par l'Église aux frais de l'État. Quant à l'Université, la loi de juillet 2019 a mis fin à son indépendance, sa gestion relevant directement du Premier ministre.

Selon l'OCDE, la Hongrie est le pays membre qui alloue le pire budget à l'Éducation, devant la Grèce. Le salaire mensuel moyen d'un professeur y est de moins de 600 euros, contraignant la plupart à prendre un deuxième ou un troisième emploi... alors même que leur temps de service est passé de 22 à 36 heures – sans la moindre augmentation de salaire.

La «normalisation» du système éducatif s'est étalée sur plus d'une décennie. Les écoles publiques ont d'abord été placées sous le contrôle d'un organisme bureaucratique (le Klik) et se sont vues privées de tout budget propre. Le ministère de l'Éducation a ensuite été mis sous tutelle du ministère des Ressources humaines. Ce dernier gère également les nominations des directeurs – dont on exige une loyauté sans faille.

Car l'obsession du pouvoir est d'encadrer politiquement, idéologiquement et pédagogiquement les professeur-es. Fin 2013, le gouvernement a réformé leurs statuts, le déroulement des carrières, les grilles des salaires (mettant fin à leur indexation sur le seuil de pauvreté) et a «invité» les personnels à signer un nouveau contrat avec

Femmes, Art, Afghanistan

Depuis décembre 2021, les Afghanes ont interdiction de se déplacer à plus de 72 kilomètres sans un parent masculin, d'apparaître dans des émissions de télévision et dans des films, de travailler dans les entreprises privées et dans les administrations publiques, à l'exception de celles qui relèvent de l'éducation et de la santé, où elles ont pourtant, là aussi, en grande partie disparu. Et elles sont bannies de l'enseignement secondaire et supérieur.

AU DÉBUT, LES FEMMES MANIFESTENT. Elles scandent les noms de femmes assassinées ou disparues après la prise du pouvoir par les talibans, le 15 août. Elles scandent « égalité et justice ». Elles martèlent que personne ne leur imposera ni le hidjab ni la burqa. Elles en piétinent quelques-uns et quelques-unes, elles en brûlent une. Un responsable officiel prévient sur Twitter : « L'insulte aux valeurs religieuses et nationales du peuple afghan n'est plus tolérée. »

Et plusieurs semaines après leur arrestation, des militantes afghanes et leurs proches n'ont toujours pas donné de nouvelles. La chape de silence s'abat sur toute opposition, toute critique, toute pensée.

Pas terrible, comme conditions de travail pour des artistes. L'histoire des artistes afghanes, qui n'en était qu'à ses débuts, devient alors une histoire d'exil. On ne sait pas grand-chose de celles qui ne sont pas parties. Sont-elles encore vivantes ? Travaillent-elles non seulement sans pouvoir montrer leurs œuvres mais surtout en étant obligées de les cacher, comme face au stalinisme Anna Akhmatova détruisait ses poèmes après qu'elle et Lydia Tchoukovskaïa les avaient appris par cœur, ou comme Hannah Höch qui, mise au ban par les nazis, cacha ses œuvres et celles de ses amis Dada dans des malles et des cantines recouvertes de forêts de cactus et autres plantes grasses en pots ? Ou se servent-elles des réseaux sociaux pour ne pas être complètement effacées ?

Leur histoire, donc, ne faisait que commencer. En 1967, l'université de Kaboul ouvre un département lié aux arts. En 1979, avec l'invasion soviétique, les peintres se retrouvent prisonniers d'une expression graphique mise au service de la propagande et fortement inspirée du réalisme soviétique. À partir de 1992, la guerre civile se traduit par des années de destruction peu propices au geste artistique. En 1996, les talibans prennent le pouvoir. À la faculté des Beaux-Arts, seules la calligraphie et la sculpture des inscriptions coraniques sont désormais enseignées. Après la chute des talibans en 2001, petit à petit, les jeunes artistes s'affranchissent des conventions du réalisme ou du contrôle social. Et les filles, de plus en plus nombreuses dans l'enseignement supérieur (5 000 d'entre elles accédaient à l'Université en 2001 et plus de 100 000 en 2021) prennent dans ce mouvement une place importante. Fortement encouragées par **Rahraw Omarzad**, artiste qui fonde en 2004 le Centre des arts contemporains « conçu comme un laboratoire qui permettrait d'explorer des formes pour parler enfin de notre quotidien, de ce qui nous entoure, de réfléchir sur ce que nous avons traversé », et décide, en 2006, de le réserver exclusivement aux

femmes parce que, pour lui, l'évolution de la société – et il veut que la société évolue – passe par la place faite aux femmes.

Comme il y a peu de galeries et que le public qui les fréquente est principalement masculin, les artistes, soucieuses de participer au changement social et d'utiliser leur travail comme une forme d'activisme, font de la rue, lieu accessible à tous et toutes, leur galerie. Les murs, souvent en partie détruits par les conflits successifs, leur servent de fond

qui évoque l'état de guerre dans lequel elles ont grandi. Elles y peignent à la bombe, ce qui a l'avantage d'être plus rapide et leur permet de vite plier bagage lorsque l'animosité qu'elles suscitent, par leurs images ou simplement en tant que femmes agissant hors de l'espace privé, les y oblige.

Parmi elles, **Shamsia Hassani**, qui étudie puis enseigne aux Beaux-Arts de l'université de Kaboul, est considérée comme la première *street artist* afghane. Elle bombe sur les murs l'image d'une femme aux yeux tristement fermés mais qui rêve d'un monde meilleur et parvient, dit Hassani, à faire changer les choses de manière positive, histoire de rappeler aux gens que les femmes peuvent jouer dans la société des tas de rôles importants.

Musulmane pratiquante, **Malina Suliman**, fondatrice de l'Association des Beaux-arts de Kandahar, questionne dans ses œuvres la politique et la culture de son pays ainsi que les droits des femmes en s'appliquant à concilier art et religion. Les sculptures et les portraits ne sont pas autorisés, mais il y a, dit-elle, des exceptions : le gouvernement utilise des photos pour les passeports. Elle, elle graffe un squelette en burqa bleue.

La rue est aussi un lieu où réaliser des performances. La plus célèbre de toutes est celles que **Kubra Khademi** crée en 2015, « *Armor* », inspirée par le harcèlement verbal et les attouchements qu'elle a si souvent subis dans une certaine rue de Kaboul, mais aussi partout ailleurs depuis son enfance. Elle se rend dans cette rue et y marche avec par-dessus ses vêtements une sorte d'armure métallique qu'elle a fabriquée elle-même à l'aide d'un marteau et d'une gazinière. Sur le devant, l'armure ressemble à un maillot de bain une pièce, le métal prend la forme de deux gros seins et d'un ventre bombé. Dans le dos, il n'y a que le bas du maillot, le métal a été façonné en deux fesses



Kubra Khademi, « *Armor* »



Sahmsia Hassani, L'Art urbain face aux talibans

rebondies. La tête et les épaules de Khademi sont couvertes d'un hijab traditionnel. La performance doit durer vingt minutes. Devant la violence qu'elle provoque, au bout d'à peine huit minutes, Kubra Khademi est obligée de se réfugier dans la voiture d'un ami. Une vidéo circule sur les réseaux sociaux. Insultes, menaces et fatwa s'ensuivent. Pour ne pas mourir, Khademi se cache, puis fuit l'Afghanistan.

En exil, elle continue de peindre et de performer. C'est ainsi qu'à Paris, fin janvier 2022, elle remplace les quatre plaques de l'allée du commandant Massoud, icône très médiatisée de la résistance afghane contre l'URSS, par des pancartes portant le nom de militantes condamnées à l'oubli. Elles s'appellent Frozan Saafi, Fowzia Wahdat, Hoda Khamooch, Rokhshana Rezai. La première a été assassinée en novembre 2021 à Mazar-i-Charif. Le mari de la seconde a été tué à cause de son engagement, mais elle continue de manifester. Les deux autres font partie des leaders féministes qui risquent tous les jours leur vie pour réclamer les droits fondamentaux qu'on leur a retirés. Un de leurs slogans dit : « PAIN, TRAVAIL, LIBERTÉ » (*Naan, kar, azadi*).

Dans la rue, enfin, les artistes photographient, affrontant du simple fait qu'elles ont un appareil photo, des agressions verbales et physiques comme en affrontent les graffeuses et performeuses.

Enfant, Farzana Wahidy se rend en burqa aux cours qui continuent à être donnés clandestinement aux filles. Tout en cachant ses livres et ses cahiers sous le voile, elle observe à travers la grille de tissu placée devant ses yeux le monde qui l'entoure, la terreur organisée, les destructions, et la vie qui continue. Les talibans sont renversés, elle termine ses études secondaires au lycée puis s'inscrit à l'Institut de photojournalisme de l'Aina, une ONG fondée par le photographe iranien Reza. Parce que la culture de la guerre engendre la guerre, parce que celui à qui on ne donne pas d'arme intellectuelle et

culturelle retournera à son unique référence, le bruit assourdissant des fusils et des canons, il lui semble nécessaire de donner à ceux qui vivent confrontés à la violence, les moyens de reconstruire une culture différente, de retrouver leur âme, individuelle et collective. Farzana Wahidy, qui travaille ensuite pour l'agence France Presse puis l'Associated Press, peut désormais partager les images qu'elle a engrangées enfant et qui n'ont pas tellement changé, la vie qui continue, et principalement celle des femmes.

Zahra Khodadadi veut, elle aussi, par ses photos, témoigner du quotidien, documenter et révéler les problèmes et les réalités du peuple afghan, y compris des Hazaras, minorité ethnique et chiite à laquelle elle appartient et qui est à en butte à l'hostilité, non seulement des talibans, mais aussi d'autres ethnies. Après des études de design graphique à l'université de Kaboul, pour subvenir aux besoins de sa famille, elle travaille en tant que graphiste. En même temps, elle développe une activité d'artiste en faisant des photos, des films, des peintures murales. Dans sa série des familles, elle réfléchit à ce que cela veut dire qu'être ensemble et comment les migrations, la guerre et la vie moderne affectent ce sens de la communauté. Une des plus frappantes de ces photos montre la silhouette sombre d'une femme marchant dans un sens et celle colorée de sa fille courant dans l'autre au milieu d'un

parc de jeu situé en plein désert. Dans son travail sur les voitures explosées, elle veut montrer comment la violence et l'opacité politique ont perduré sous le gouvernement afghan que soutenaient les troupes de la coalition menée par les États-Unis. Pour elle, l'événement – en l'occurrence l'explosion – n'est pas seulement un événement, c'est aussi ce qui éclaire les divers grands problèmes, l'histoire d'une période donnée.

Ces artistes vivent désormais exilées. À Kaboul, en septembre de l'année dernière, plusieurs dizaines de militantes ont manifesté devant l'ambassade d'Iran en criant « Femmes, vie, liberté ! » À Hérat, Balkh et de nombreuses autres villes dont on ne parle presque jamais, des activistes défient le nouveau régime tous les jours. La moindre des choses, dit Kubra Khademi, est de relayer leurs messages.

Marie-Hélène Dumas



Graffiti de Malina Suliman

L'association Femmes solidaires

Comité local de La Châtre (Indre)

*L'universalité des droits et notamment des droits des femmes est notre boussole :
ce qui est bon pour nous ici est bon pour toutes les femmes.*

Sabine Salmon,
Présidente de l'association nationale

Notre origine

Printemps 1945 : Paris, encore meurtri, revit. 2 500 femmes arrivent de toute la France dans la capitale pour assister au premier congrès de l'Union des femmes françaises (UFF) qui deviendra Femmes solidaires (FS) en 1996.

Notre association est née. Beaucoup de ces femmes de tous milieux – de l'avocate à l'agricultrice, du médecin à l'ouvrière – ont lutté contre l'ennemi dans les comités féminins de la Résistance créés par **Danielle Casanova**, figure mythique, militante féministe, qui mourra du typhus en janvier 1943 dans le camp de déportation d'Auschwitz-Birkenau. **Marie-Claude Vaillant-Couturier**, autre héroïne, amie de Danielle Casanova, déportée elle aussi à Auschwitz, témoignera au procès de Nuremberg de l'enfer des camps : amie fidèle de notre association, elle nous quittera le 9 décembre 1999.

Eugénie Cotton, féministe, militante, scientifique, ancienne élève de Marie Curie, sera la première présidente de notre association.

En 1945, notre pays est détruit – restrictions, tickets d'alimentation, etc. L'UFF entreprend des activités contre la vie chère, le manque de pain, de viande, et se préoccupe des enfants. Les droits des citoyennes sont naturellement mis

en avant : dès la Libération, nous demandons la suppression de la loi du 22 septembre 1942 qui déclare :

Le mari peut s'opposer à ce que sa femme exerce une profession séparée.

Notre organisation

En 1996, l'UFF change d'intitulé et devient Femmes solidaires, solidaires de toutes les femmes de la planète. Mouvement féministe d'éducation populaire, Femmes solidaires défend les valeurs de laïcité, mixité, d'égalité et d'universalité pour toutes les femmes, quelles que soient leurs religions, au-dessus des diktats patriarcaux.

Femmes solidaires a un réseau de 190 comités dans toute la France et 11 000 adhérentes. À La Châtre dans l'Indre, petite ville de 5 000 habitants, il y a 67 amies. Notre siège national est à Paris dans le XII^e arrondissement avec 5 salariées et le travail indispensable des bénévoles.

Le dernier congrès a eu lieu à Paris les 12 et 13 mai 2023 : moment de rencontre, de travail et reflet des problématiques actuelles des femmes.

Nos combats

Pour l'égalité

Un de nos axes prioritaires est de s'adresser à la jeunesse dans le cadre de programmes et d'actions en faveur de l'éga-

lité filles-garçons et de la déconstruction des stéréotypes de genre, avec l'appui pédagogique d'expositions. Bénéficiant de l'agrément Éducation nationale, nous sommes accueillies dans les écoles primaires, collèges, lycées.

Toujours dans la même démarche, dans le cadre d'un partenariat avec le Planning familial et Endo-France, un forum a été organisé : « La santé des filles pour toutes et tous », accueillant une centaine d'élèves – garçons et filles – des collèges de La Châtre et ses environs.



Moment d'éducation non sexiste au collège



Nos amies éthiopiennes

Contre les violences

Point fort de nos engagements : la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. À ce titre, nous faisons partie du réseau départemental contre les violences ainsi que d'autres associations. Nous sommes également partenaires du 3919. Notre rôle, en tant qu'association, est l'écoute, l'accompagnement et non se substituer aux services publics.

Nous considérons aussi que l'égalité entre les femmes et les hommes, l'émancipation de tous et toutes ne peuvent se réaliser sans l'abolition de la prostitution – contacts avec « le Nid ».

Le 25 novembre, Journée nationale contre les violences faites aux femmes et aux enfants, a été la date clé de notre mobilisation. Cette année, nous avons projeté *Le Consentement*, suivi d'un débat animé par un psychologue, le Planning familial et la brigade de gendarmerie.

Contre la pauvreté

Nous dénonçons les inégalités territoriales et la féminisation de la pauvreté, résultat des inégalités professionnelles et d'un système capitaliste qui aggravent le cycle de la précarité. Nous avons lancé une campagne nationale avec la mise à disposition des témoignages : ils seront recueillis et édités.

Défense de la laïcité

Le 23 janvier 2017, nous avons cofondé avec 10 autres pays le Réseau international féministe et laïque. Le statut consultatif auprès de l'ONU femmes nous permet d'alerter auprès des grandes instances internationales.

À La Châtre, à la MJCS, en partenariat avec le comité du Berry-Indre, des ami-es de la Commune de Paris et la Ligue de l'enseignement, nous fêterons la journée de la Laïcité du 9 décembre 1905 avec rappels historiques, lectures et chansons.

À l'International

Depuis plus de quinze ans, nous menons un projet de solidarité concrète en Éthiopie en zone Afar sur la lutte contre l'excision et l'infibulation des petites filles, les mariages forcés, mais aussi pour la scolarisation des filles et l'autonomie financière des femmes.

À notre dernier Congrès, étaient présentes **Sihine Nagede**, présidente de l'association Gamissa en Éthiopie et trois ami-es : moment extrêmement émouvant. Nous les accompagnons dans la gestion d'un internat que nous avons créé ensemble pour la scolarisation des petites filles. Certaines ont passé leur bac l'année dernière.

Israël, Palestine : la paix maintenant !

Femmes solidaires, bénéficiant d'un statut consultatif à l'ONU, appelle les membres du Conseil de Sécurité, les pays ayant de l'influence dans la région et le Conseil de l'Europe, à peser de tout leur poids pour imposer un règlement politique à ce conflit qui a déjà fait trop de mort-es et briser trop de familles. Nous appelons à l'application de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité qui prévoit que les femmes participent aux négociations de Paix et ouvrent la voie d'un nouveau chemin au Moyen-Orient.

Seules de nouvelles négociations avec des femmes, notamment de la société civile, Israéliennes et Palestiniennes, donneront une chance de retrouver la paix dans deux États respectueux de toutes et tous.

Danielle Annequin,
Secrétaire du comité de FS de La Châtre

Trois femmes déterminées!

**Trois militantes connurent la prison
en Espagne,
aux États-Unis,
en Russie,
au Japon.
Oui, il y a des prisons partout
pour celles et ceux
qui veulent changer le monde.**



OUVRIÈRE à 12 ans, Teresa Claramunt (1862-1931) devint, dès 20 ans, « l'oratrice la plus éloquente de ces années », écrit l'historien Max Nettlau. Elle était née à Sabadell, province de Barcelone.

Avec sa détermination et sa profonde conviction, elle soulevait l'enthousiasme des assemblées. Enfant, elle vécut les événements révolutionnaires de 1868

renversant une reine Isabelle, puis la proclamation de la Première République en 1873, suivie de la restauration de la monarchie l'année suivante avec l'intervention d'un général; ce n'est qu'en 1881, avec l'accession au pouvoir des libéraux, que la situation s'améliora; tous ces événements s'accompagnant de la lente progression de la conscientisation des classes populaires.

Elle milita à la Fédération des travailleurs espagnols (section de la Première Internationale), participera à des grèves, écrira dans la presse libertaire, subira plusieurs emprisonnements dans les cachots de Montjuich et devra également s'exiler à de nombreuses reprises.

Son combat, toujours d'actualité, fut universel, même si l'« union des femmes » – le terme de féministe n'était pas encore en usage – reste pour elle une priorité, car les femmes, souvent analphabètes, subissaient l'exploitation la plus lourde de la part du patronat. De plus, Claramunt les appela de se libérer des « mensonges de l'Église », de la sujétion des maris qui les obligeaient aux servitudes domestiques et à l'éducation des enfants: une triple oppression. Dans une note, la préfacière, Cristelle Schreiber-Di Cesare, oppose la propagande par le fait (violente) à l'action légale, ne signalant pas que des actions illégales peuvent être sans violence.

Teresa Claramunt, *Femmes, unissons-nous*, Nada, 2023.



MOLLIE Steimer (1897-1980), de son vrai nom Marta Alperina, Juive née en Russie, survécut aux pogroms et, en 1913, émigra avec sa famille aux États-Unis pour demeurer dans le ghetto de New York.

Dès 15 ans, elle travaille dans une usine de confection et milite dans le groupe anarchiste Frayhayt, composé de travailleurs

juifs de l'Europe de l'Est qui éditent clandestinement journaux et tracts en yiddish.

Clandestinement, parce que les textes sont anticapitalistes et partisans des soviets (« À l'époque, nous soutenions tous la révolution russe »); de plus, ils sont contre l'intervention américaine qui se manifesta par le débarquement de troupes en Union soviétique (« La seule guerre juste, c'est la révolution sociale »). Mais ils furent dénoncés par un militant du groupe: procès, prison, grève de la faim. Finalement, Mollie fut expulsée et se retrouva avec quelques compagnons sur un bateau en direction de l'Union soviétique où elle ne trouva pas l'accueil espéré; Emma Goldman et Alexandre Berkman en étaient déjà repartis, désenchantés. Plus tard, elle aussi désillusionnée, Mollie écrira: « Les communistes sont des geôliers. »

En Russie, elle fut, en effet, arrêtée par la Guépéou, suspectée de propagande anarchiste et condamnée et, une nouvelle fois, encore expulsée en 1923 à bord d'un navire quittant Petrograd, mais c'est en Russie qu'elle rencontra Sénia Fléchine, le compagnon de sa vie qui partagea son existence jusqu'au Mexique où ils moururent.

En 1924, ils sont à Paris où ils participent à un groupe d'entraide pour les anarchistes exilés; en 1929, ils quittent la France et séjournent durant quatre années à Berlin où ils obtinrent un passeport Nansen qui leur servira vingt-cinq ans avant d'obtenir la nationalité mexicaine.

Si ce petit livre nous donne des textes de Mollie Steimer, il est l'occasion de mentionner plus largement, internationalement, des libertaires comme Voline, Rudolf Rocker, Millie Wittcop, May Piqueray et bien d'autres; l'introduction étant rédigée par Paul Avrigh, cette vue d'ensemble rend bien le climat d'une époque de militantes et de militants à la générosité fraternelle et désintéressée.

Mollie Steimer, *Je n'ai rien à perdre que mes chaînes*, Nada, 2023.



HIRABAYASHI Taiko (1905-1972) est maintenant plus connue comme écrivaine, un temps qualifiée de « prolétarienne », que comme militante. Elle fut brièvement la compagne d'un militant anarchiste ; cependant en féministe lucide et mordante, elle fut très critique de la misère sexuelle et de la misogynie du milieu libertaire de son époque,

tout en n'en multipliant pas moins ses expériences sexuelles, se moquant d'elle-même dans ses textes et pratiquant la plus grande autodérision et ironie sur elle-même. *Dérision* est d'ailleurs un recueil de trois courts textes dont « Kishimojin » où elle donne l'exemple d'une femme ignorante de son propre corps quand elle doit laver une fillette :

Pourtant, quand la serviette s'aventurait vers les jambes, son regard était attiré malgré tout par cette pêche et sa fente qui s'entrouvrait légèrement sur une chair de soie rouge dès que l'entrejambe changeait de position. Là se révélait la nature de « la femme », nature qu'elle désirait explorer tout son content et il n'y avait pas lieu de se gêner avec cette enfant. « Qu'une femme de l'âge de Keiko ignore les notions de base de la physiologie féminine peut paraître invraisemblable. C'était pourtant le cas. N'est-il pas pour le moins ridicule qu'une femme soit gênée d'utiliser un mot qu'elle ne sait pas écrire correctement, et que, du même coup, elle pisse des milliers de fois dans sa vie sans jamais savoir d'où sort son urine ? L'étrange arbitraire du sens commun privait néanmoins les femmes de ce savoir, même celles de la trempe de Keiko. »

Hirabayashi Taiko, *Dérision*, iXe, 2021.

André Bernard,
octobre 2023



CASSE-RÔLES

(RÉ)ABONNEMENT

Je m'abonne ou me réabonne à partir du numéro

Prix libre euros*

Frais postaux (entre 4 et 5 euros).....4,50 euros

TOTALeuros

*Pour info, le prix de revient (approximatif, puisque les numéros ont un nombre de pages variable) tourne autour de 20-25 euros par an. Dans le prix de l'abonnement, sont compris les éventuels hors-séries.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. COURRIEL DATE

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les amies et amis de Casse-rôles**

Adressez-le à **Christine Rebatel, 2, lieu-dit La Brière, 72260 Courgains**

Contact casse-roles23@proton.me
<<http://casse-roles.revolublog.com/>>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

Dans la société « marchande », tout produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté... Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquiescer le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spécial pauvre.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien don-

ner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains.

Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime. À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre ! Sinon, ça se saurait...

Prochain dossier

Femmes en exil

Elles quittent leur pays à cause de la guerre, de la pauvreté, des violences patriarcales. Elles endurent les violences de la migration : viols, violences des polices, mort souvent. Elles croient parfois en la « patrie des droits de l'Homme »...

Elles subissent racisme et ségrégation, pauvreté et mépris dans les pays d'accueil, violences patriarcales encore. Nos vieilles et nos vieux, nos malades leur doivent beaucoup, la propreté de nos bureaux et hôtels aussi.

Au moment où un vent venu de l'extrême droite souffle de plus en plus fort sur la France, nous leur consacrerons notre prochain dossier.



Manifestation contre la loi Darmanin, Paris, 3 octobre 2023

CASSE-RÔLES

Édito 2

Palestine-Israël : revenir à l'histoire 3-5

Témoignage : Ataya 6

Antisémitisme ou antisionisme ? ■

Le poète palestinien Refaat

Alareer assassiné 7

Palestine et Gentioux 8-9

Immigration, intégration, asile 10-11

Saccages 2024 : les JO 12-13

Rencontre du collectif du journal 14

DOSSIER FEMMES ET RURALITÉ 15-35

Tondues : féminin pluriel 36-37

Rosa Parks, un rappel 38

Violence au féminin ■ Gardarem lo Larzac :

Initiative grammaticale 39

Aventure littéraire... et IVG 40

Avortement :

et si ce n'était pas un drame ? 41

Violences obstétricales et gynécologiques 42

L'avortement en Argentine, les Socorristas 43

Logiques réactionnaires et inégalitaires
dans l'Éducation nationale 44-45

Femmes, Art, Afghanistan 46-47

L'association Femmes Solidaires 48-49

Trois femmes déterminées ! 50-51

Bulletin d'abonnement 51